

L'ÉTÉ EN PLEIN AIR À ITTRE

Centre culturel d'Ittre



SIESTE MUSICALE

Charango & Cie et Christelle Delbrouck



Dimanche 16 août à 15h

Espace Bauthier

Entrée au chapeau
Réservation obligatoire
(Places limitées)

www.ittreculture.be



Centre culturel d'Ittre



A partir de 5 ans

L'ENFANT RACINE

Dimanche 30 août
à 16h & à 17h30

VIRGINAL
Jardin de
la Tarlatane

Enfant : 6 € / + 12 ans : 9 €
Réservation obligatoire
(Places limitées)

www.ittreculture.be



BROCANTE DE LA SAINT RÉMY EN SEPTEMBRE : ON CROISE LES DOIGTS !

Vous vous en doutez, au regard des directives « Covid 19 » qui sont actuellement d'application, rien n'est certain en ce qui concerne l'organisation d'événements festifs durant le mois de septembre. Nous ne pouvons donc pas vous garantir que la Fête de la Saint Remy pourra avoir lieu.

Mais comme nous sommes d'un naturel positif, nous travaillons pour le moment malgré tout à sa préparation et à celle de sa brocante qui devraient se tenir le week-end des 26 et 27 septembre 2020.

En accord avec nos responsables communaux, nous maintenons donc pour le moment l'ouverture de la réservation des espaces brocante à partir du lundi

24 août 2020. Il est certain que si des décisions renforcées de distanciation physique étaient imposées à la population dans les semaines qui viennent, nous serions vraisemblablement dans l'obligation d'annuler définitivement l'événement. On croise les doigts pour que cela n'arrive pas !

⇒ suite en page 7



20, 21, 22 AOÛT
SUR LA GRAND PLACE
D'ITTRE

**ITTRE, VILLAGE
DU THEATRE ET
DES ARTS**

**DERNIER WEEK-END DE
«PLACE AUX ARTISTES»**

L'ÉTÉ EN PLEIN AIR À ITTRE



CONCERT ET CINÉ PLEIN AIR

★ **JEUDI 27 AOÛT**
RUE DU CENTRE (VIRGINAL)
CONCERT « QUATUOR VIRGINALOIS »
SUIVI DU FILM « DONNE-MOI DES AILES »
19h30-20h : Accueil du public
20h15 : Début de la soirée



Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéos, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian ! Commence alors un incroyable et périlleux voyage...

PAF : Gratuit
Places limitées - RÉSERVATION OBLIGATOIRE
www.ittreculture.be
 **Centre Culturel d'Ittre**

PLACES LIMITEES !
RESERVATION OBLIGATOIRE
www.ittreculture.be

LE PORT DU MASQUE
EST OBLIGATOIRE LORS
DE NOS ÉVÈNEMENTS



SIESTE MUSICALE

★ **DIMANCHE 16 AOÛT À 15H**
PARC DE L'ESPACE BAUTHIER
36 RUE DE LA MONTAGNE À ITTRE
SIESTE MUSICALE
CHARANGO CIE ACCOMPAGNÉ
DE CHRISTELLE DELBROUCK



14h30 - 15h : Accueil du public

Prêt pour votre première sieste musicale ittroise ? Imaginez. Un dimanche après-midi, des coussins, une couverture ou, pourquoi pas, un transat. Et puis vous, installé sous l'ombrage des arbres, en compagnie de musiciens qui vous emmènent dans un voyage musical au gré de leur inspiration, toujours en douceur pour que vous vous laissiez emporter. Et pour couronner le tout, Christelle Delbrouck, comédienne et crieuse publique, qui vous susurre à l'oreille les paroles qu'elle a récoltées durant ses dernières rencontres. Fermez les yeux. C'est l'été, les vacances. On est bien.

Voilà, tout est dit. La sieste musicale c'est une jolie manière de découvrir la musique en acoustique. Une agréable manière, aussi, de se détendre le dimanche.

Le groupe Charango et compagnie vous invite à un voyage dans des contrées lointaines. Emmenés par les douces sonorités du charango, guitare, violon et percussions sud-américaines ajoutent leurs harmonies à l'ensemble. Un univers musical aux accents d'ici et d'ailleurs.

La sieste musicale sera suivie d'une petite dégustation préparée par nos bénévoles. Café et boissons fraîches seront disponibles au bar.

DISTRIBUTION : Marie Laduron (charango, ronroco et composition), **Max Foncea** (guitare), **Claudia Rausens** (violon) et (percussions sud-américaines)

PAF : Au chapeau
Maximum 50 personnes admises
N'oubliez pas d'apporter votre oreiller, couverture, transat....
Places limitées - RÉSERVATION OBLIGATOIRE
www.ittreculture.be
 **Centre Culturel d'Ittre**

SPECTACLE POUR ENFANT

★ **DIMANCHE 30 AOÛT À 16H & 17H30**
JARDIN DE LA TARALATANE (VIRGINAL)
L'ENFANT RACINE,
PAR LA COMPAGNIE LA BULLE À SONS
D'APRÈS LE LIVRE DE KITTY CROWTHER
1ère séance (16h)
15h30 : Accueil du public
2ème séance (17h30)
17h00 : Accueil du public



L'histoire se passe dans la forêt, dans une forêt immense et profonde. Celle-ci ne figure sur aucune carte, on ne sait où elle commence, ni où elle se termine. Mystérieuse, elle nous semble pourtant familière. Et puis, il y a une femme, Leslie. On ne sait rien d'elle sauf qu'elle vit recluse dans une cabane et qu'elle n'a pour compagnie que ses poules. Du moins, c'est ce qu'elle croit car des petits êtres fantastiques, discrets mais très présents, l'entourent avec bienveillance sans qu'elle s'en aperçoive.

Un jour, grâce à la ruse d'un renard malicieux, Leslie va entrer malgré elle dans le monde magique des fées où elle fera une rencontre aussi étrange que merveilleuse : un enfant racine perdu, seul qui pleure au milieu de nulle part. Il lui explique que les racines remontent à la surface chaque hiver pour ne pas geler dans le sol. Quant à lui, il était tellement occupé à s'amuser, qu'il a raté le retour sous terre avec les siens. Le voilà donc coincé dans le monde « du dessus»...

PAF : 6€ ou 9€ (12 ans et +)
Jardin de La Tarlatane (Virginal) :
Entrée par la rue Emile Vandervelde.
Places limitées - RÉSERVATION OBLIGATOIRE
avant le jeudi 27 août 2020
www.ittreculture.be
 **Centre Culturel d'Ittre**



CULTURE

ÉTABLE D'HÔTES DEUX BRUNCHES ET UN SPECTACLE

BRUNCH EN MUSIQUE

Dimanche 16 et 23 août (11h-14h)

16 Août : Marie-Sophie Talbot (piano & percu) & Cristina Marchi (chant) La cucina italiana !

La cucina italiana : Entre passion, kitsch et comédie, Gina et Maria puisent leurs chansons d'amour dans le répertoire transalpin, des années 40 au jazz contemporain, en passant par le belcanto napolitain et la musique de film. Grands airs populaires, chansons croustillantes et interludes gourmands, saupoudrés d'une pin-

cée de nostalgia, sont servis par un duo joyeux, complice et énergique. On en ressort des airs d'Italie et de vacances plein la tête.

23 Août : Tram 33 avec Pit Agami (contrebassine) & Olivier Dessailly (guitare)

Olivier Dessailly (guitare, chant, harmonica) / Pit Agami (contrebassine et autres balais) / Blues-Folk-Country, du Mississipi aux Grand Lacs du Canada... et puis des textes en français, en flamand, en Labrador ou en berger allemand...

Quelques artistes revisités...Mais aussi des compositions, des impressions, des sentiments.

Ce duo, né dans les rues de Bruxelles, où les passantes affairées finissent par s'arrêter, et attendre que ce tram les emmène à s'envoler sans rien comprendre au dessus de nids de poulets, du Cinquantenaire à De Brouckère dans un voyage imaginaire...

SPECTACLE

Vendredi 4 Septembre 21h : Elixir

Concert : Aurélie Dorzée (violin) - Tom Theuns (guitare) - Michel Massot (trombone)

Info et réservation

Etable d'hôtes
4B, rue de Tubize
1460 Virginal
067/78 06 70



LA CULTURE À ITTRE EST TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS !

Malgré la situation sanitaire compliquée, notre musée a souhaité continuer à mettre en avant sa collection... et l'équipe a dès lors mis les bouchées doubles durant le confinement.

Vous avez peut-être eu l'occasion de visiter notre site internet, que nous avons enrichi de manière hebdomadaire pour permettre à notre public d'en apprendre toujours davantage sur les artistes qui éclairent notre collection.

Vous avez peut-être également passé les portes de notre musée qui a rouvert depuis le 18 mai passé, pour découvrir les œuvres de Marthe Donas et de Guillaume Vanden Borre.

Nous ne nous arrêtons pas là, bien décidés à faire vivre la culture au sein de notre joli village d'Ittre. C'est pourquoi nous travaillons dès à présent d'arrache-pied à l'élaboration de notre prochaine exposition temporaire qui sera consacrée à nos dernières acquisitions (beaucoup de femmes artistes, notamment Cécile Miguel, que peut-être certains d'entre vous ont découvert en automne passé) mais aussi des créateurs belges (Dotremont, Dustin, ...).

Comme chaque été, nous avons choisi de mettre également à l'honneur une artiste, dans le cadre d'une importante donation. Cette année, il s'agit de Marie Carlier - artiste surréaliste, à la technique impressionnante et aux grandes toiles tout droit sorties d'un rêve.

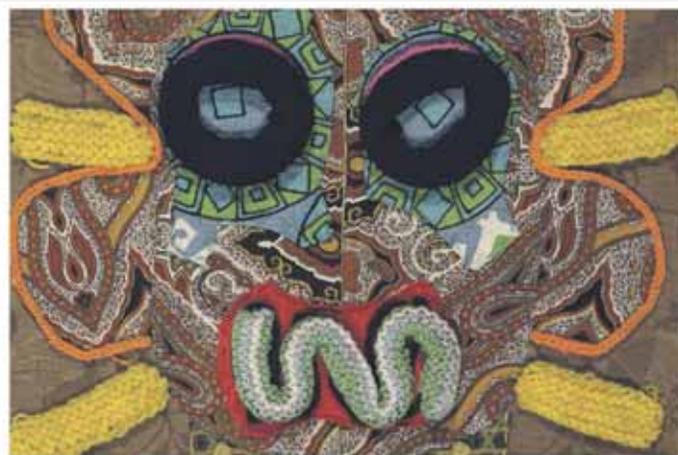
L'exposition commence le 29 août et ne dure qu'un mois, notez-le donc dès à présent dans votre agenda ! On espère voir les ittros au rendez-vous, le musée vous est ouvert gratuitement toute l'année et les œuvres se languissent de vos regards curieux !

Save the date : le 5 septembre prochain, de 13h30 à 16h30, Béatrice Libert proposera un atelier d'écriture au sein de l'exposition ! Vous retrouverez prochainement toutes les informations sur notre site internet.

A bientôt au musée, d'ici-là prenez bien soin de vous !!

L'équipe du musée Marthe Donas

Musée
Marthe Donas



Une année d'acquisitions (2019-2020) et Marie Carlier, autour d'une donation

29/08 > 27/09/2020



Heures d'ouverture: jeudi et samedi 13h > 17h, dimanche 11h > 17h, et sur rendez-vous (0471/21 63 88)

Musée **Marthe Donas** 35, rue de la Montagne - 1460 Ittre
info@museemarthedonas.be - www.museemarthedonas.be
Parking recommandé: La Filature - PMR à côté du musée

Avec le soutien et la collaboration de:



PROGRAMMATION ZIK ZAK

14.08 DRESSCODE :

influencés par la vague new wave, soucieux d'expérimenter les possibilités mélodiques qu'offre l'association entre l'électronique et le rock plus sombre.

21.08 THE ONE MAN BAND OF JOZY :

Jozy joue sur une batterie à 8 pédales qu'il a conçu lui-même, joue de la guitare de façon simultanée tout en chantant et s'accompagne de temps en temps du keyboard. Jozy joue un rock relevé mais néanmoins mélodieux qui libère des émotions.

22.08 MARKA :

Cet homme touche à tout, aimer varier les plaisirs, se diversifier et se réinventer à chaque projet,

28.08 Thomas Frank Hopper : Blues rock mélodique



ZIK-ZAK RUE DE TUBIZE 28, 1460 ITTRE

LES ÉVÉNEMENTS SONT LIMITÉS À 65 PERSONNES ET LES RÉSERVATIONS SE FONT UNIQUEMENT PAR MAIL À ANNICK@ZIK-ZAK.BE

LA CHAPELLE DE VERRE : OPÉRATEUR CULTUREL, MAIS PAS QUE !



Bien que la programmation de l'été ait été annulée, il y a encore de l'espoir pour que la saison reprenne en septembre. Voici déjà les deux prochaines dates à venir (sous réserve d'annulation) :

Dimanche 30 août :
La journée des artisans du verre
 Le travail du verre sous toutes ses facettes, présenté par des artisans talentueux, dans le temple même dédié à cette matière !
Entrée libre sur réservation

Samedi 5 septembre :
Pascal Schumacher (report du 4 avril)
 Pascal Schumacher, vibraphoniste de renommée internationale, présente sa première création solo à la Chapelle de verre.
Entrée 15€ sur réservation

Infos et réservations :
0486/53.63.62
<http://www.chapelledeverre.be>

En quête d'un endroit insolite pour passer une nuit ?



La Chapelle de verre est un lieu réellement unique au monde, la restauration minutieuse de ce site exceptionnel a duré trente années. Revêtue de Marbrite, verre opacifié et teinté, la Chapelle de verre s'offre à vous dans toute sa splendeur. Je vous invite à vivre un moment dans un endroit qui ne ressemble à aucun autre. Un village, un lieu hors du temps. Entre vallons, forêts, nouveau et vieux canal, petits villages typiques, la région est faite pour les amateurs de nature, de balades à

pied ou à vélo, d'ornithologie, de Patrimoine.

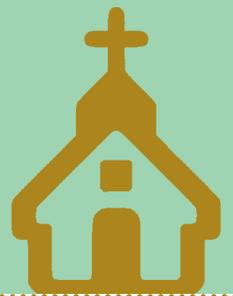
Il y a énormément de choses à faire dans la région, et comme je l'aime, je peux vous conseiller sur les activités qui vous sont les plus adaptées. Un conseil tout de même, si vous le pouvez, n'oubliez pas vos vélos...

Si l'histoire de la Chapelle de verre vous intéresse, le petit musée expose une partie de l'importante col-

lection d'objets fabriqués aux Verreries de Fauquez patiemment collectés au cours des trente dernières années. Si l'histoire de la Chapelle de verre vous intéresse vraiment, je peux vous proposer une visite approfondie de l'histoire de la Chapelle de verre et plus largement de l'histoire des Verreries de Fauquez.

Michaël Bonnet

Infos et réservations :
0486/53.63.62
<http://www.chapelledeverre.be>



Saison 2020-2021
 Direction : Michel Wright

LE CONFINEMENT DE GONZAGUE De & avec **Richard Ruben**

Enfin en public !

LES 27, 28 & 29/08 ET 3, 4, 5, 10, 11 & 12/09

WWW.THEATRELAVALETTE.BE 11, Rue Basse, 1460, Ittre

THÉÂTRE DE LA VALETTE : LE CONFINEMENT DE GONZAGUE DE & PAR RICHARD RUBEN

Après une parenthèse surréaliste de trois mois, s'il y a bien un belge dont on attendait la confession intime, c'est Gonzague...

Assistez aux révélations du plus rocambolesque des Belges !
 Sans fard, il vous livrera son incroyable voyage intérieur : son confinement !
 Il vous parlera de ses angoisses, de son quotidien, vous y croiserez des voisins, des enfants, des témoins...

UN (DÉ)CONFINEMENT UNIQUE, HILARANT ET UNIVERSEL !

Représentations à 20h30
 Les 27, 28, 29/08 et 3, 4, 5, 10, 11, 12/09
 Prix : 25€
 Tarif spécial ittrois est toujours d'application pour cette nouvelle saison (15€ la place).

Infos et réservation
Théâtre de la Valette
13 rue Basse
1460 Ittre
067/64 81 11
info@theatrevallette.be
www.lavalette.be



PETIT TRAM WWW.ITTRECULTURE.BE

Date de parution 12 & 13 août 2020
 Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
 36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
 067/64 73 23 - info@ittreculture.be
Editeur responsable : Marc Dubois
 Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
 Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
 Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 14 et 15 septembre 2020
LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.



Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.
 Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18.
 Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Sophie Peeterbroeck
Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :
 Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa

Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck
Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaître, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Marc Dubois et Jean-Marc Ternissien, Didier Verboom, Thibault Zaleski.
Ont collaboré à ce journal :
Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden, Amandine Gobert.
Mise en page : Pascale Goffaux.
Coordination : Olivia Kroppek
Rédaction : Olivia Kroppek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton.
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Ittre
Merci à notre correctrice du mois : Claire Lemaître.
Impression : Rossel Printing Nivelles.

QUI A DIT QUE LIRE, C'ÉTAIT BARBANT ?

HA ! HA ! HA ! DES LIVRES JEUNESSE POUR RIRE



En cette période où nos rires sonnent un peu trop souvent crispés quand ils ne sont pas complètement masqués, ne trouvez-vous pas qu'il est important de rappeler que le rire fait partie de l'être humain, qu'il le nourrit, qu'il l'aide à s'épanouir et à grandir ? Quel que soit son âge.

En fait, même, depuis son plus jeune âge.

Alors, sans prise de tête, juste pour le plaisir de découvrir, de lire et de rire,

le Petit Tram vous proposera désormais chaque mois quelques propositions de lecture jeunesse, des livres de fiction en lien avec l'humour, pour les tout-petits lecteurs jusqu'aux lecteurs jeunes adultes. Ces propositions sont extraites de la sélection « Ha ! Ha ! Ha ! » réalisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Et pour vous les procurer, oubliez pour une fois (et pour toujours ?) les grandes plateformes d'achat en ligne. Notre village dispose de deux sympathiques bibliothèques (une à

Ittre et une à Virginal) qui, si elles ne les possèdent pas encore, pourront certainement commander ces livres afin de les mettre à disposition de tous.

Vous préférez disposer de votre propre exemplaire ? Pas de souci ! À moins de 10 km de chez nous vous avez accès à des librairies jeunesse indépendantes qui se feront un plaisir de vous conseiller :

Virginal : Le Livre et la Tortue, rue du Roelux, 67, 1460 Virginal

Nivelles : Au P'tit Prince, rue de Soignies, 12, 1400 Nivelles

Braine-le-Château : La Petite Charlotte, rue de la Libération, 50, 1440 Braine-le-Château

Rendez-leur une petite visite, vous verrez qu'ils débordent de ressources.

Bonne découverte !



Nathalie Lourtie

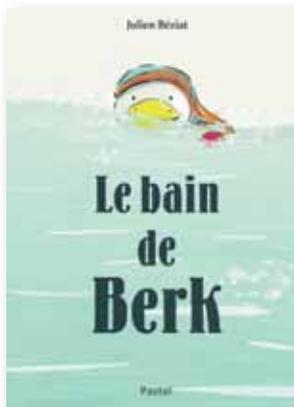
POUR LES TOUT-PETITS

« LE BAIN DE BERK »

de Julien Béziat

Editions L'école des loisirs

ISBN 978-2-211-22910-4 – 13,50€



L'autre jour un truc terrible est arrivé dans mon bain. J'ai posé Berk sur le bord de la baignoire et je suis allé jouer dans ma chambre, le temps que l'eau finisse de couler. Le problème, c'est qu'il a glissé, et PLOUF ! Trouillette ma tortue a paniqué :

« Berk se noie ! ».

Drago, Poulp et Aspiro étaient prêts à tout pour l'aider mais qu'est-ce que le doudou-chouchou essayait de leur dire, la bouche remplie d'eau ?

POUR LES PETITS

« DE LA PETITE TAUPE QUI VOULAIT SAVOIR QUI LUI AVAIT FAIT SUR LA TÊTE »

de Werner Holzwarth et Wolf Erlbruch

Editions Milan Jeunesse

ISBN 2-86726-866-4 – 12,90€



Un grand classique de la littérature jeunesse ! Comme tous les soirs, la petite taupe sort de la terre pour voir si le soleil a disparu. C'est alors qu'on ose lui faire sur la tête ! C'est rond et marron, aussi long qu'une saucisse. Mais qui a bien pu faire ça ?

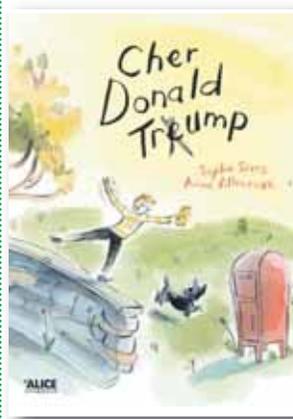
POUR LES JEUNES LECTEURS AUTONOMES

« CHER DONALD TRUMP »

de Sophie Siers et Anne Villeneuve

Editions Alice Jeunesse –

ISBN 978-2-87426-361-3 – 13,50€



Sam ne supporte plus de partager sa chambre avec son frère : il l'empêche de dormir et lui prend ses choses sans même lui demander son accord. Après avoir vu Donald Trump parler de son projet de mur aux frontières des États-Unis et du

Mexique, Sam décide aussi de construire un mur en plein milieu de sa chambre pour éloigner son frère.

Et Donald lui répond !

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'ITTRE

Nos dernières acquisitions de l'été.

A défaut de prendre des vacances à l'étranger, de se prélasser librement sur une plage d'Espagne ou d'ailleurs, les livres nous offrent aussi une évasion.

Indridason A. : **Les fantômes de Reykjavik**

Bussi M. : **Au soleil redouté**

Adler Olsen : **Victime 2117**

Grisham J. : **La sentence**

Connelly M. : **Nuit sombre et sacrée**

Grangé J. : **Le jour des cendres**

Thilliez F. : **Il était 2X**

Lemaître P. : **Miroir de nos peines**

Dicker J. : **L'énigme de la chambre 21**

Job A. : **La disparue de l'île Mousin**

Bourouai N. : **Otages**

Mas V. : **Le bal des folles**

Perrin V. : **Changer l'eau des fleurs**

de Rosnay T. : **Les fleurs de l'ombre**

Slimani L. : **Le pays des autres**

Lallemand A. : **L'homme qui dépeuplait les collines**

Musso G. : **La vie est un roman**

Springora V. : **Le consentement**

Desmuret M. : **La fabrique du créatin digital**

Collectif : **L'écologie du 21ème siècle**

Korman Chloé : **Tu ressembles à une Juive**

Roegiers P. : **La vie de famille**

de Caunes B. : **La mère morte**

Et toujours à votre disposition la

collection de BD du Palou

La bibliothèque se situe dans

l'Espace Culturel Bauthier

36, Rue de la Montagne,

1460 Ittre

Heures d'ouverture au public :

le dimanche de 10H à 12H30



LA LANGUE DE CHEZ NOUS

EN CINQ SETS

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Le SET est un mot anglais qui désigne une manche au tennis.

ETRE A CÔTÉ DU SOLEIL

Se ranger au côté des puissants du jour pour jouir des faveurs dont ils disposent.

SUER SANG ET EAU

Effectuer une tâche pénible qui exige un grand effort physique.

BOIRE EN SUISSE

Boire en cachette.

On dit aussi "Faire Suisse"

Arthur Deghorain

LA RÉGION WALLONNE MISE ENTRE AUTRE SUR LE BIO POUR PÉRENNISER LA PRODUCTION ALIMENTAIRE QU'EN EST-IL EN WALLONIE ? QUELQUES CHIFFRES

Un focus sur Ittre sera proposé dans le prochain numéro du Petit Tram

Le 24 juillet dernier, l'équipe du Petit Tram a été invitée à une conférence de presse donnée par l'asbl Biowallonie à la Ferme du Pré à Haut-Ittre, une ferme agricole gérée par la famille Jolly. Ce fut l'occasion pour nous de nous pencher sur l'actualité de la politique agricole « bio » en Wallonie et de réaliser un focus sur ce qui se passe aujourd'hui à ce sujet à Ittre.

BIO = BOBO ?

Nul ne peut l'ignorer, ces dernières années l'intérêt porté aux cultures et à l'alimentation bio n'a fait que croître. Si certains y voient encore une mode « bobo » réservée à une classe privilégiée, les consommateurs de tous profils sont néanmoins de plus en plus nombreux à se tourner vers ce type de production. Que ce soit par crainte pour leur santé ou parce que convaincus que les modes de production de notre alimentation doivent résolument changer, pour notre propre

bien-être mais aussi pour minimiser les impacts négatifs de cultures non durables sur notre environnement (érosion des sols, perte de biodiversité, pollution de l'eau,...) et sur notre économie (déclin du nombre de producteurs, perte d'emploi pour de petits indépendants, faibles rémunérations de ceux-ci,...).

L'intérêt des particuliers se porte aussi vers une alimentation plus locale avec un retour vers les magasins à la ferme ou des coopératives de circuits courts. Ceci s'est d'ailleurs confirmé lors de la période de confinement que nous avons dû subir depuis le début de la crise du coronavirus. Et même si ce retour assez massif à l'« achat local » durant les premières semaines s'est amoindri lors des premières phases de déconfinement, un pourcentage de nouveaux adeptes continue avec enthousiasme sur cette lancée.

BIO, LA DEMANDE LOCALE EXCÈDE L'OFFRE WALLONNE

Imaginez-vous que même si la consommation des ménages wallons de produits bio est encore loin de dé-

passer celle de produits conventionnels, pour la plupart des produits bio wallons, la demande excède l'offre wallonne, et que celle-ci doit dès lors être complétée par des importations ? Une situation plutôt incongrue quand on connaît la philosophie du bio : quel sens y a-t-il à consommer des produits bio cultivés à des centaines ou des milliers de kilomètres, et donc impliquant une forte consommation d'énergie, alors qu'un des avantages de la culture bio est de limiter les émissions de gaz à effets de serre.

En 2019, 96% des Belges ont acheté au moins une fois un produit bio (légumes, produits laitiers et fruits en tête) et 20% de ceux-ci sont considérés comme des « consommateurs réguliers ».

L'intérêt pour le Bio est tel que dans sa déclaration de politique générale et dans le cadre de la nouvelle PAC(*) 2021-2027, le Gouvernement wallon a défini sa volonté d'adoption d'un Plan Stratégique pour le Développement de l'Agriculture Biologique (PSDAB) en Wallonie post 2020 avec pour ob-

jectif d'atteindre au moins 30% des surfaces en bio en 2030.

(*) PAC : Politique Agricole Commune

La superficie sous contrôle bio atteint aujourd'hui 84.422 hectares, soit 11,5% de la surface agricole utile en Wallonie (Remarque : parmi ces superficies, 15% sont encore en période de conversion). Au 31 décembre 2019, 1816 fermes étaient sous contrôle bio, soit à 100%, soit en mixte bio-conventionnel. Il faut relever que seulement 7% de ces fermes sont situés en Brabant wallon qui présente la plus grande proportion de fermes « mixtes ». Mais c'est le Brabant wallon qui, proportionnellement, a vu le plus sa superficie bio progresser en 2019 (+9%).

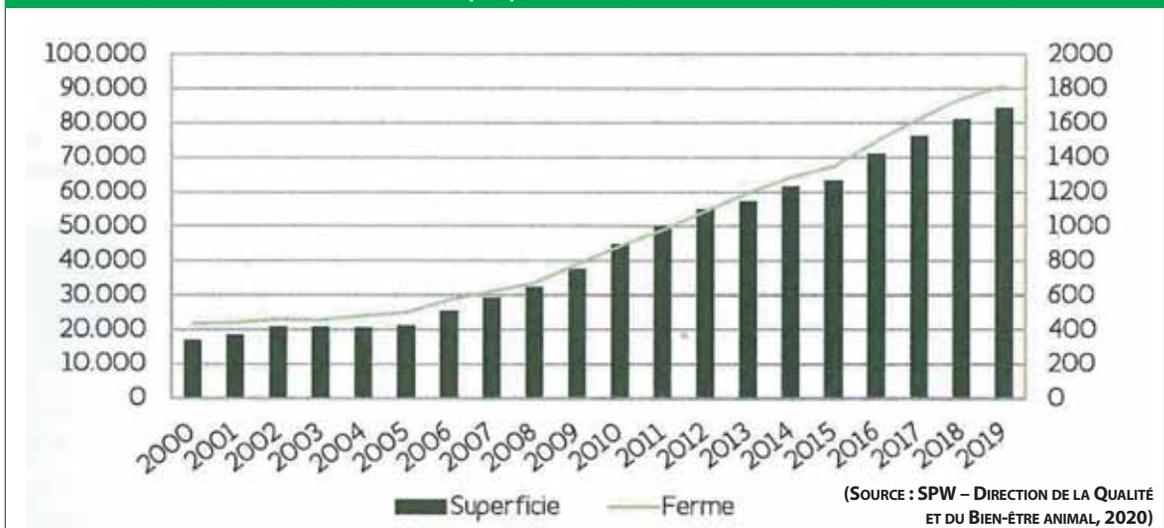
Le mois prochain, dans le Petit Tram, nous vous proposerons un focus sur Ittre et sur les synergies qui se sont mises en place entre plusieurs agriculteurs afin de participer à cette évolution et aider à la préservation de nos beaux paysages.

(SOURCE : SPW – DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, 2020)



Nathalie Lourtie

EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (HA) ET DU NOMBRE DE FERMES BIO EN WALLONIE



BIOWALLONIE ASBL
Biowallonie asbl est une organisation qui travaille de manière neutre depuis plus de 10 ans au développement du bio de demain, en concertation avec les producteurs, les transformateurs, les magasins et détaillants, les distributeurs et la restauration. Ses missions se sont définies dans le cadre du premier Plan Stratégique pour le Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie qui a été fixé et voté par le gouvernement wallon en juin 2013 sous l'impulsion du Ministre de l'Agriculture de l'époque. Pour en savoir plus : www.biowallonie.com

ITTRE, VILLAGE DU THÉÂTRE ET DES ARTS !

Nous avons passé de merveilleuses soirées sur la Grand Place d'Ittre durant ce mois de Juillet. Et ce n'est pas fini, nous poursuivons en Août.

Près de 650 spectateurs au total des 6 premières soirées étaient au rendez-vous pour ce festival estival original et en plein air.

Des Ittrois bien sûr, mais pas que ! La

programmation a été appréciée par un bon nombre de brabançons wallons mais aussi par des hennuyers, des bruxellois et des namurois.

Les comédiens, humoristes et musiciens n'ont pas caché leur joie de remonter sur scène et le public s'est régalé.

MERCI !

Le syndicat d'initiative d'Ittre tient à

remercier TOUS les bénévoles pour leur dévouement, leur sourire et leur efficacité !

Merci à Fabrice Gardin pour le programme et le suivi, merci aux régisseurs et aux décorateurs, merci aux sponsors.

Merci à la Province du Brabant Wallon et à l'administration communale ! Rejoignez-nous en Août, toutes les infos sur www.ittretourisme.com

Notre page Facebook : @VISITITTRE

Pour le Syndicat d'Initiative d'Ittre, Sophie PEETERBROECK Présidente



QUELQUES SOUVENIRS DE «L'ÉTÉ EN PLEIN AIR» ET DE «PLACE AUX ARTISTES» À ITTRE



VIE ASSOCIATIVE

BROCANTE DE LA SAINT REMY EN SEPTEMBRE : ON CROISE LES DOIGTS ! (SUITE DE LA PAGE 1)

ATTENTION, étant donné la situation, nous changeons un peu notre mode de fonctionnement et nous vous demandons de réserver votre emplacement en ligne de manière à limiter au maximum les allées et venues à l'Espace Bauthier. Vous trouverez toutes les informations et le lien vers le formulaire de réservation sur notre site internet : www.ittreculture.be/evnement/FeteStRemy

Vous n'avez pas internet ou ne disposez pas de moyen de paiement en ligne ?

Contactez-nous :

● info@ittreculture.be

● 067/64 73 23

Nous vous aiderons à trouver une solution.

Notre volonté est que chaque personne puisse participer à la fête dans l'esprit de la Saint Rémy, c'est-à-dire avec collaboration et dans la bonne entente et la bonne humeur... et en toute sécurité.

Une question, une préoccupation ? N'hésitez pas à nous contacter au 067/64 73 23 ou envoyez un mail à info@ittreculture.be



Nathalie Lourtie



INFOS PRATIQUES

● **Organisateur :** Centre culturel d'Ittre - info@ittreculture.be ou 067/64 73 23

● **Ouverture des réservations : lundi 24 août 2020 :** www.ittreculture.be/evnement/FeteStRemy

● Les espaces brocante font +/- 2m x 3m

● L'installation des brocanteurs se fera à partir de 9h le samedi et le dimanche. Clôture des installations à 10h30. Les emplacements qui ne seront pas occupés à 10h30 pourront être réattribués.

● **Seules la vente d'objets de brocante** (fonds de grenier ou objets de seconde main) et la vente de productions artisanales amateur (non vendues dans une filière commerciale) seront autorisées sur les stands. Nous n'accepterons pas la vente de fin de stock de vêtements, de bijoux, d'accessoires de mode ou de tout autre matériel neuf.

● La vente de nourriture et de boissons n'est pas autorisée afin de ne pas faire concurrence aux stands des associations dont c'est la fête ce jour-là.

● Tout sera mis en place pour respecter les directives de sécurité du gouvernement lors d'organisation d'événements extérieurs

PAS À PAS : CHANGEMENT DE DIRECTION

Après 17 ans à la tête de 'Pas à Pas', Sophie Morissens, qui a créé, développé et dirigé l'école de danse située à Virginal, a décidé de passer la main à une nouvelle équipe de direction composée de trois jeunes danseurs : Jeremy Lepine, Sandrine Balleux et Laurent Reunbrouck.

Nous avons rencontré Sophie et Jeremy afin de discuter de cette transition, parler de la genèse et du développement de l'école et aborder l'évolution future du projet.

PAS À PAS, TOUT UNE HISTOIRE

D'un côté, il y a Sophie, architecte de formation qui est passionnée par la gym et la danse. En 2003, ne trouvant pas de salle disponible dans la région, elle achète et transforme, avec son mari Jacques Noach (qui est aussi architecte), un vieux garage pour en faire un local de pratique et d'apprentissage dédié à leurs hobbies. Au départ, ils aménagent, de leurs propres mains, ce qui était l'ancien showroom pour pouvoir donner des cours d'aérobic (donnés par Sophie) et des cours de self-défense (donnés par Jacques qui pratique les arts martiaux). Très vite, Sophie donne également des cours de danse car leurs filles voulaient apprendre cette discipline. Après quelques mois, elle décide toutefois de s'adjoindre les services de professeurs de danse afin de professionnaliser l'offre.

A partir de là, la dynamique est lancée. Les professeurs suggèrent de nouveaux cours et Sophie, après s'être assurée que la demande était bien présente chez ses élèves, les propose dans son programme. Parallèlement, elle répond aux demandes spécifiques des élèves, s'ils sont assez nombreux, pour ouvrir de nouveaux cours en engageant des nouveaux professeurs. A ses débuts, 'Pas à Pas' s'inscrit dans une démarche de loisirs au sens large, en proposant, notamment, des cours de cirque ou de psychomotricité. Mais, la demande locale étant visiblement forte pour des cours de danse, l'école se spécialise dans cette discipline (aujourd'hui, elle représente 80% des activités proposées) et s'agrandit rapidement. Une deuxième salle est aménagée. De 50 élèves à ses débuts, l'école accueille aujourd'hui une communauté de plus de 400 personnes !

UNE TRANSITION QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ

De l'autre côté, il y a Jeremy, il est danseur et chorégraphe de formation. Ça fait 7 ans qu'ils ont repris, avec Sandrine et Laurent, la direction d'une école de danse, à Bruxelles, via leur ASBL, 'Dance Corner'. Avec celle-

ci, ils ont développé plein de projets en rapport avec la danse et la culture : des événements, des cours, des workshops, etc. Cela leur a permis d'acquérir, avec passion, une certaine expérience dans la direction d'une école de danse. Il y a une dizaine d'années, la route de Jeremy croise celle de Sophie. 'Pas à Pas' cherche des professeurs de danse et Jeremy se présente. Il ne sera pas engagé à l'époque, mais il sera invité, à plusieurs reprises, à venir donner des cours lors des activités d'été proposées par l'école. Et quand Sophie décide de quitter la direction, Jeremy, avec Laurent et Sandrine posent leurs candidatures. Même si Sophie a décidé de se mettre un peu en retrait, elle garde toujours un pied dans l'école pour accompagner la nouvelle équipe !

Des cours ouverts à toutes et tous. En Belgique, on danse beaucoup. Il y a un attrait pour cette discipline qui peut convenir à beaucoup de gens car elle est complète, tant au niveau sportif qu'artistique. La demande existe dans notre région, comme en témoigne le succès de l'école.

MAIS, EN FAIT, À QUI S'ADRESSE LES COURS DE 'PAS À PAS' ?

D'emblée, Sophie comme Jeremy

s'accordent à dire que les cours sont accessibles à tous. Il n'y a pas de critère d'âge, de sexe, de silhouette, etc., pas d'aptitudes particulières à avoir. La seule condition, c'est d'être motivé et d'avoir envie d'apprendre. Il n'y a pas d'obligation de résultat, si ce n'est celui de s'épanouir, de s'intégrer, avec solidarité et convivialité, dans l'esprit de groupe qui fonctionne très bien. Toutefois, si l'école n'est pas élitiste, elle veille à ce qu'il y ait des options pour les élèves qui souhaitent aller plus loin et développer leur passion.

Pour conclure, l'un comme l'autre rappelle que la danse est aussi et surtout un mode d'expression. Il faut de la technique, il peut y avoir du talent, mais il faut aussi ressentir les choses, les exprimer, les interpréter les partager, avec honnêteté. Tous ces facteurs doivent coïncider pour faire un artiste émouvant et beau à voir.

DE LA DANSE ET DES PROJETS

La volonté de la nouvelle équipe, c'est de rester dans cette énergie et de continuer à développer les activités qui existent déjà tout en amenant leur touche personnelle. Et faire grandir l'école de manière logique en fonction de ce qui a déjà été construit.

Ainsi, si la majorité des cours et des profs ne change pas, il y aura quand même certains nouveaux cours qui seront donnés par de nouveaux professeurs (dont Jeremy et Laurent).

D'autre part, un petit relooking des espaces et des salles est au programme. La nouvelle équipe veut

aménager l'espace d'accueil pour créer un espace convivial, avec un canapé, un bar, pour que les élèves et les parents se sentent un peu comme à la maison. Les salles, quant à elles, vont être repeintes.

Un autre grand projet de 'Pas à Pas' qui continue de se développer sous la houlette de Sophie, qui, par ailleurs donne toujours certains cours, tout en en suivant d'autres, c'est le spectacle de fin d'année. La création, c'est le moteur de Sophie, et la conception artistique du spectacle représente plus d'un an de travail pour elle. Le spectacle de fin d'année est un projet assez ambitieux au niveau artistique. Il mixe beaucoup d'éléments de mise en scène. Il y a des projections vidéo, des décors, des costumes, des accessoires. Un thème est décliné de façon fort travaillée. Il y a un mélange d'âges, de styles (il peut y avoir, par exemple, de la danse hip-hop et de la danse classique sur une même musique), de niveau (les professeurs interviennent aussi). C'est un vrai travail d'équipe entre les professeurs et les élèves et c'est très dynamique, rythmé, coloré, varié... Ils essayent vraiment de créer un écrin pour mettre en valeur les danseurs.

Toutes les infos sur 'Pas à Pas', les cours, les profs, le spectacle, les portes ouvertes sont à retrouver sur : <https://pasapasdanse.com/>

 Karim Sarton



ATELIERS

REPRISE DES ATELIERS «HOME ORGANISING»

AVEC LES SOEURS POPPINS

ATELIER

« DÉCORATION INTUITIVE »

Je fais le choix d'un intérieur qui me ressemble. Apprenez les bases de la décoration selon quelques règles de proportion et d'harmonisation de l'espace. Les trucs qui marchent à coup sûr et qui renforceront votre sentiment de confort dans votre intérieur. Cet atelier pourrait s'appeler « La déco pour les nuls » ou comment s'arranger avec l'essentiel.

• **Date soirée : jeudi 13/08/2020 de 18h00 à 21h00**

• **Date journée : Samedi 22/08/2020 de 9h30 à 12h30**

mesuré, en fonction de votre intérieur et de votre personnalité, en respectant les associations et l'harmonisation afin d'obtenir la maison de vos rêves: belle et sereine. Un atelier certifié anti-morosité.

• **Date soirée : jeudi 20/08/2020 de 18h00 à 21h00**

• **Date journée : Samedi 05/09/2020 de 9h30 à 12h30**

Infos et réservations :

www.soeurpoppins.be

Tous les ateliers auront lieu au Centre Culturel d'Ittre (Espace Bauthier).

Le prix par atelier est de 25€/personne ou 40€/couple (6 personnes minimum et 12 personnes maximum). Les personnes intéressées peuvent suivre un seul ou plusieurs ateliers, dans l'ordre de leur choix.

Port du masque obligatoire



ATELIER

« LA COULEUR DANS L'INTÉRIEUR »

Je choisis la couleur en équilibre avec ma décoration et ma personnalité. Apprenez à maîtriser la couleur : sa théorie, ses techniques et ses règles de modification de l'espace. Cet atelier vous permettra de faire un choix

SPORT

ASF VIRGINAL FAIT SON MERCATO !

Tu as entre 17,5 et 43 ans ? Tu pèses entre 62 et 130 kilos ? Tu te sens l'âme d'un joueur du **REAL MADRID C.F.** mais l'Espagne c'est trop chaud (et puis la corrida c'est pas ton truc) ? Tu es prêt à t'engager dans un club mêlant avec une dextérité déconcertante le football champagne et la fête ?

Alors n'hésite pas une seconde et rejoins nous dès le 4 août pour le premier entraînement de l'année !

Info

Envoyez un MP à notre page Facebook et nous ferons un plaisir de vous répondre !



NOS FORMATIONS VERS L'EMPLOI 2020 - 2021

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Session à entrée permanente (contactez nous)

Découvrir le fonctionnement élémentaire de l'ordinateur, les bases des programmes Word et Excel. Faisons en sorte d'acquies une aisance dans l'utilisation d'Internet et la pratique du courrier électronique pour nous donner une plus grande assurance face à l'ordinateur et à la souris.

DEMAIN JE TRAVAILLE

Du 1 septembre au 23 octobre 2020

Trouver le meilleur emploi possible dans les meilleurs délais. Apprendre à mieux se connaître. Acquies de la motivation, de l'estime de soi et des comportements professionnels.

JE PENSE A MOI - CONFIANCE EN SOI

Du 1 septembre au 11 décembre 2020

Retrouver confiance en vous et franchir les étapes qui vous conduiront vers une formation ou un emploi dans les métiers choisis.

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Du 1 septembre 2020 au 31 mars 2021

S'exprimer dans des situations courantes de la vie quotidienne. Suivre une formation qualifiante en français.

ALPHABÉTISATION

Du 8 septembre 2020 au 30 juin 2021

Pouvoir s'exprimer en français et être à l'aise dans une conversation en groupe. Se familiariser aux notions de base en grammaire/orthographe et les appliquer. Suivre une formation qualifiante ou rechercher de l'emploi.

AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL

Du 14 septembre 2020 au 30 juin 2021

Orienter votre carrière vers le secteur administratif et/ou l'accueil. Un stage de six semaines vous permettra de mettre en pratique vos acquis et de découvrir les différentes facettes du secteur.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

02/355.45.16 - info@cadreci.be

Rue de la déportation, 71- 1480 Tubize - www.cadreci.be

Cadreci La formation qui vous réussit !



CSP agréé par la Région wallonne (AG2020SP-028) Avec le soutien du Service public de Wallonie et du FOREM

Viens te laver les mains avec ...

HUGO L'ESCARGOT



et ses copains

CLEMENT LE SERPENT



LEON LE HERRISON



HUBERT LE PIVERT



BERTRAND L'ÉLEPHANT



JOJO ET FREDO LES FRÈRES JUMEAUX



CAMILLE LA CHENILLE



AGENDA

AOÛT

Ven 14	20h30	DRESSCODE	ZIK-ZAK
Di 16	11h à 14h	BRUNCH EN MUSIQUE «LA CUCCINA ITALIANA	ETABLE D'HÔTES
Di 16	15h	SIESTE MUSICALE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Jeu 20	18h à 21h	ATELIER «COULEUR»	CENTRE CULTUREL D'ITTRE - SOEURS POPPINS
Jeu 20	20h et 21h30	CIRQUE CONTEMPORAIN : CRUDA - C'ÉTAIT AU TEMPS...	COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE
Ven 21	20h30	THE ONE MAN BAND OF JOZY	ZIK-ZAK
Ven 21	20h et 21h30	PERCU SAUVAGE - C'ÉTAIT AU TEMPS....	COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE
Sa 22	9h30 à 12h30	ATELIER «DÉCORATION»	CENTRE CULTUREL D'ITTRE - SOEURS POPPINS
Sa 22	20h30	MARKA	ZIK-ZAK
Sa 22	20h et 21h30	SOIRÉE «COMPOSÉE» TALENTS ITTROIS - C'ÉTAIT AU TEMPS...	COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE
Di 23	11h à 14h	BRUNCH EN MUSIQUE «TRAM 33»	ETABLE D'HÔTES
Jeu 27	20h15	CINÉ ET CONCERT EN PLEIN AIR RUE DU CENTRE (VIRGINAL)	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
27<29	20h30	LE CONFINEMENT DE GONZAGUE (RICHARD RUBEN)	LA VALETTE
Ven 28	20h30	THOMAS FRANK HOPPER	ZIK-ZAK
29/08<27/9		EXPOSITION : MARIE CARLIER	MUSÉE MARTHE DONAS
Di 30	10h à 18h	LA JOURNÉE DES ARTISANTS DU VERRE	CHAPELLE DE VERRE
Di 30	16h et 17h30	THÉÂTRE JEUNE PUBLIC : «L'ENFANT RACINE»	CENTRE CULTUREL D'ITTRE

SEPTEMBRE

3/4/5/10/11/12	20h30	LE CONFINEMENT DE GONZAGE (RICHARD RUBEN)	LA VALETTE
Jeu 3	14h à 19h30	MARCHÉ DE VIRGINAL	PLATEAU DU TRAM
Ven 4	21h	AURÉLIE DORZÉE, TOM THEUNS ET MICHEL MASSOT	ETABLE D'HÔTES
Sa 5	9h30 à 12h30	ATELIER «COULEUR»	CENTRE CULTUREL D'ITTRE - SOEURS POPPINS
Sa 5	13h30 à 16h30	ATELIER D'ÉCRITURE - BÉATRICE LIBERT	MUSÉE MARTHE DONAS
Sa 5	20h	PASCAL SCHUMACHER (REPORT DU 4 AVRIL)	CHAPELLE DE VERRE



**INFOS ET
RÉSERVATIONS**

✦ **CENTRE CULTUREL D'ITTRE**
067/64.73.23
WWW.ITTRECULTURE.BE

✦ **CHAPELLE DE VERRE**
0486/53.63.6
MICHAELBATEAUDEFER@GMAIL.COM
WWW.CHAPELLEDEVERRE.BE

✦ **COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT
D'INITIATIVE**
067/64 87 74
TOURISME.ITTRE@GMAIL.COM

✦ **ETABLE D'HÔTES**
067 78 06 70
LETABLE@LETABLEDHOTES.BE
WWW.LETABLEDHOTES.BE

✦ **MUSÉE MARTHE DONAS**
INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE
WWW.MUSEEMARTHEDONAS.BE

✦ **SOEURS POPPINS**
WWW.SOEURSPOPPINS.BE

✦ **ZIK-ZAK**
ANNICK@ZIK-ZAK.BE



Le marché de Virginal

Tous les **jeudis** à **14 h.**

Plateau du tram

03/09/2020

Foire aux artisans tous les 1^{ers} jeudis du mois

PHARMACIES DE GARDE

MERCREDI 12 AOÛT Dupont - Emdadi
Rue Du Faubourg, 4 QUENAST
067 670707

JEUDI 13 AOÛT Vandersteen
Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

VENDREDI 14 AOÛT Multipharma Lattenist
Place Josse Goffin, 11 TUBIZE
02 3559948

SAMEDI 15 AOÛT Familia Alexis
Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

DIMANCHE 16 AOÛT Familia Alexis
Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

LUNDI 17 AOÛT Ledant
Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MARDI 18 AOÛT CI Pharma (Cullus)
Rue De Mons, 54 TUBIZE
02 3556006

MERCREDI 19 AOÛT Familia
Tubize Rue De La Soie, 12 TUBIZE
02 3556189

JEUDI 20 AOÛT Jonckheere
Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE
02 3556259

VENDREDI 21 AOÛT Des Forges - Smoos
Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

SAMEDI 22 AOÛT Multipharma Messaaoui
Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

DIMANCHE 23 AOÛT Multipharma Messaaoui
Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

LUNDI 24 AOÛT Loop
Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

MARDI 25 AOÛT Guillaume
Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669065

MERCREDI 26 AOÛT
Multipharma Messaaoui
Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

JEUDI 27 AOÛT Multipharma Lattenist
Place Josse Goffin, 11 TUBIZE
02 3559948

VENDREDI 28 AOÛT Familia Alexis
Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

SAMEDI 29 AOÛT Vandersteen
Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

DIMANCHE 30 AOÛT Vandersteen
Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

LUNDI 31 AOÛT Familia
Tubize Rue De La Soie, 12 TUBIZE
02 3556189

Garde de 9h à 9h le lendemain



UN NOUVEAU CABINET DENTAIRE À VIRGINAL



Depuis peu, Nathalie Wambeke et Arnaud Demiddeleer ont ouvert leur cabinet dentaire au Quartier du Tram 9 à Virginal.

Ce couple de dentiste, heureux parents d'Edouard (3ans) et de Basile (1 an) habite Ittre depuis plus de 5 ans. Ils ont quitté la ville pour s'installer à Ittre afin d'y installer leur cocon familial dans notre beau village. Las de faire la route au quotidien ils se sont mis en quête de trouver une maison dans l'entité. Après de grosses transformations, le couple dispose désormais de deux salles de consultations et d'un cabinet qu'il compte mettre à la disposition d'une profession médicale ou paramédicale. Le Dr stomatologue Montaro consultera bientôt au cabinet dentaire et un orthodontiste devrait également rejoindre l'équipe.

Ces dentistes conventionnés sont là pour aider et dire ce qui est possible à leurs patientèles, donc pas de mauvaise surprise. Un couple vraiment sympathique qui veillera sur vos questions....

Contact :
Nathalie : 0478 74 43 04
Arnaud : 0477 25 04 56



Lexique :

Dentiste : le chirurgien dentiste soigne les maladies de la bouche et des dents, des maxillaires et des tissus attenants.

Orthodontiste : l'orthodontiste corrige les mauvaises postures des mâchoires et des dents.

Stomatologue : Médecin spécialiste qui assure la prévention, le diagnostic et le traitement des pathologies congénitales ou acquises, le médecin couvre notamment la chirurgie buccale, l'implantologie, la dermatologie buccale et les pathologies salivaires.

Daniel Decamps

MÉDECINS DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé. L'appel au médecin volant se fera via le 1733.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 1733



POUR VOS PUBLICITÉS

Le Petit Tram

067/64 73 23

www.ittreculture.be

info@ittreculture.be

CONSEIL COMMUNAL DU 23 JUIN 2020

Présents : Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Arthur Deghorain (EPI), Alizée Olivier (MR), Paul Pierson (EPI), Hélène de Schoutheete (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Claude Debrulle (Pacte), Pol Perniaux (Pacte), Luc Schoukens (Pacte).

1. COVID-19 – POINT SUR LA SITUATION

Christian Fayt (EPI) explique que la distribution de masques s'est poursuivie : 16 400 masques ont été distribués depuis le 26 mai, 560 masques FFP2 ainsi que du gel hydroalcoolique. Des masques sont encore attendus pour les maisons de repos.

Une compensation fiscale va être proposée pour venir en aide aux commerçants ittrois.

Pour les vacances, le nombre de journées d'animations proposées par le service communal sera augmenté, et le tarif journalier baissé.

La mise en place d'un marché hebdomadaire a bien avancé et le marché va pouvoir être lancé en septembre.

Enfin, un projet « Ittre village du théâtre et des arts » a vu le jour pour aider les artistes locaux.

Luc Schoukens (Pacte) remercie le Bourgmestre pour ces précisions ainsi que pour les toutes-boîtes proposant des informations aux citoyens. Toutefois, il avoue que son parti aurait préféré y trouver aussi des perspectives, pas juste ce qui a été réalisé. La crise sanitaire a créé une série d'attentes auxquelles la commune doit répondre au mieux (type de travail, mode de déplacement, alimentation), estime-t-il. Il serait intéressant de réfléchir à comment mieux autonomiser la vie de l'habitant et comment la commune peut jouer un rôle dans ce processus. Il cite une série de pistes : sentiers piétons et cyclistes, parkings pour les vélos, marquages vélos sur la route, bancs dans les rues montantes notamment à Virginal, promouvoir les vélos électriques, ajouter une prime communale à la prime wallonne pour l'achat de vélo, plan de mobilité pour les écoles, intensification des bus, création d'une centrale mobilité Ouest Brabant wallon pour une réponse plus globale aux problématiques de mobilité douce, favoriser le coworking, soutenir une alimentation saine, locale et bio, notamment en soutenant les producteurs qui proposent des produits bio, en laissant des zones d'expérimentation à disposition de nouveaux producteurs, en proposant des conférences, et en travaillant sur les cahiers des charges communaux, soutenir le commerce local et la culture locale.

Pol Perniaux (Pacte) demande de faire le point sur la situation dans les hômes, pour ces personnes qui sont déjà suffisamment isolées. Quelle est la marge de manœuvre laissée par la commune ?

Concernant la culture, il note la belle mise en place proposée pour l'été. Au dernier conseil, Pacte avait proposé de placer le CLI au centre de la réflexion culturelle, d'autant que le centre culturel a une mission et un contrat-programme à

suivre. Est-ce qu'il a été suffisamment impliqué dans ce projet ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? Le conseiller se demande dans quelle mesure le CLI risque de se le voir reprocher par les instances qui gèrent leur dossier.

Enfin, concernant l'HORECA, c'est un secteur où il y a beaucoup à faire. Le conseiller avait proposé une remise en route des chèques-achats en cherchant la formule la plus adéquate à la fois pour les commerçants et pour les citoyens qui en ont le plus besoin. Qu'en est-il ?

Claude Debrulle (Pacte) note que ce premier point est là pour faire état de la situation, mais ensuite, il faut attendre le point 5 de l'ordre du jour pour trouver quelque chose en lien avec la situation post-COVID. Le conseiller estime qu'il y a beaucoup de leçons à tirer de la crise et qu'il serait important que le Collège montre, ne serait-ce que dans les grands axes, la politique menée pour y faire face et se diriger vers « le monde d'après ». Il a vu que l'UVCW a proposé Get Up Wallonia, qui sont peut-être des pistes à envisager pour établir un plan communal. Il faut tirer les leçons de la crise. Le conseiller souhaite un débat sur la manière dont le Collège envisage la suite, et pas juste des informations ponctuelles. Par exemple, concernant l'HORECA, Belfius propose une nouvelle solution qui semble intéressante. Il souhaite une proposition d'ensemble, une vision globale de la manière dont le Collège envisage les leçons.

Christian Fayt (EPI) remercie les conseillers qui ont souligné le rôle important que les communes ont joué dans la gestion de la crise. Le Collège a déjà avancé de façon importante pour régler des problèmes urgents et précis : HORECA, indépendants, culture, citoyens sans revenus. Le Collège et l'administration sont tous les jours dans la même barque. Si pendant trois mois, tout le monde a été stressé dans le cadre du COVID, cela fait deux semaines que tout le monde ressent la pression pour avancer. Selon le Bourgmestre, il est désormais temps de se poser, de réfléchir afin de ne pas revenir à « l'ancien régime ».

Hélène de Schoutheete (I.C.) souhaite revenir sur la question de Pol Perniaux concernant les activités culturelles. Douze soirées ont été proposées, mais, selon ses informations, le CLI n'est en charge que de deux soirées parmi elles. Le groupe I.C. a la même inquiétude. Elle estime que le projet n'a pas été construit avec eux, bien qu'on leur ait laissé la place pour s'exprimer. Elle regrette que le CLI n'ait pas été le partenaire privilégié de la Commune pour ce projet. **Christian Fayt (EPI)** s'insurge : « C'est faux. Il a fallu aller vite pour répondre à un appel de la Province. Le CLI est en congé en juillet. Il leur a été proposé de gérer la programmation des artistes ittrois. » Le Bourgmestre regrette les critiques quand quelque chose de bien est mis en place. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** déclare que personne n'a jamais dit que ce n'était pas bien, mais elle aurait imaginé que pour un tel projet, le centre culturel soit un partenaire privilégié. **Christian Fayt (EPI)** répond que le CLI est un des quatre partenaires (Province, Commune, CLI et SITI). Il estime également que le temps pressait et qu'il a fallu avancer

vite.

Christian Fayt (EPI) revient sur la situation dans les hômes, où il félicite tout le monde pour le bon travail. Quelques soucis se sont présentés, mais dans l'ensemble, ils ont été bien gérés. Des activités ont été proposées par le CLI ou encore Equinoa. Dès que quelque chose était proposé, l'autorisation a été donnée. La commune a également aidé les hômes pour organiser l'accueil des parents et amis dans des conditions strictes. Un arrêté du bourgmestre a été réalisé pour arrêter les visites puisque les hômes avaient encore des cas. Au sein du hôme, ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour animer : jardin, etc. Enfin pour les chèques-achats, il préfère ne pas en parler pour le moment.

2. RÉGIE COMMUNALE AUTONOME SPORT'ITTRE – COMPTES 2019

Lindsay Gorez (MR) présente Marcel Capko-Tozo, qui travaille à la fiduciaire Baudinet et qui va expliquer les comptes. Elle en profite également pour présenter Vincent Piette, nouveau gestionnaire de l'infrastructure.

Marcel Capko-Tozo commence sa présentation. Il expose les postes les plus importants. Le chiffre d'affaire a augmenté de 6% par rapport aux comptes 2018. Cela s'explique notamment par le fait que les prix ont évolué, les droits d'accès aux terrains synthétiques ont aussi augmenté, et la dotation communale a été augmentée de 91 000 EUR environ.

Concernant les coûts, la rémunération reste le poste le plus important. La rémunération directe est en baisse, mais la mise à disposition de personnel communal et la provision pour des péculés ont augmenté. Dans les biens divers, il y a une hausse du canon emphytéotique, mais c'est en corrélation avec la dotation communale. Les coûts d'entretien ont aussi augmenté, pour les infrastructures du complexe et aussi pour la JSI. Les amortissements sont à peu près stables. Le grand changement est l'investissement en 2019 dans le site internet.

Le compte s'arrête avec un bénéfice de 2000 EUR, contre 48 000 EUR de négatif en 2018. 2019 est l'année durant laquelle le bail emphytéotique a été enregistré, ce qui va permettre ensuite de récupérer la TVA des créances. La situation par rapport aux fournisseurs a aussi évolué positivement : la situation est nettement meilleure.

Claude Debrulle (Pacte) rebondit sur le dernier mot utilisé. Il a entre les mains le rapport de Françoise Peeterbroeck qui est inquiétant. Le chiffre d'affaires est en hausse de 115 000 EUR. Il est en équilibre à 2000 EUR de bénéfices. Mais l'échevine souligne que la dotation communale est en hausse de 91 000 EUR elle aussi. Si on retire ce montant, le déficit passe à 89 000 EUR. Que se passe-t-il alors ? Ce n'est pas très rassurant. Il note aussi que l'année 2020 sera particulière avec les effets du COVID. Il invite à rester attentif. Il interroge alors les représentants présents : quelles perspectives sont envisagées pour diminuer le déficit ?

Le conseiller Debrulle (Pacte) demande aussi

des nouvelles quant à la récupération de la TVA. Il espère qu'elle va permettre de retrouver un équilibre dans ce projet important. **Christian Fayt (EPI)** demande que cette question soit traitée en huis-clos.

Claude Debrulle (Pacte) note, enfin, que la consommation en eau a doublé, mais que le gaz a diminué de moitié. Il se demande s'il y a une explication. Il voit aussi que la téléphonie est en hausse de 43%. Qu'en est-il ?

Vincent Piette (Dir. de la RCA Sport'lttre) se propose de répondre partiellement, avec son œil encore un peu extérieur, puisqu'il est en poste depuis février 2020. Trois pistes ont été avancées pour améliorer la situation financière, même s'il estime qu'il faut souligner l'effort déjà réalisé pour augmenter les recettes (+ 25 000 EUR, hors dotation communale). Les trois postes sur lesquels il faut travailler sont : hausse des subsides, hausse des recettes et baisse des charges. Actuellement, il existe des possibilités de travailler sur ces trois pistes.

Pour les subsides, le dossier de reconnaissance en tant que Centre Sportif Local est en cours. Il permettrait un subside annuel important. En fin d'année 2019, deux subsides ont été obtenus à la Province : un pour la création d'un ou deux terrains de padel (100 000 EUR) et l'autre pour la rénovation des vestiaires de la JSI (25 000 EUR). Pour la baisse des charges, plusieurs contrats ont été remis en concurrence. Le projet de panneaux photovoltaïques sur le toit du complexe sportif est toujours présent (20% d'économies prévues), et passer à l'éclairage LED pour les surfaces extérieures permettrait aussi une baisse des charges. Enfin, pour les recettes, la possibilité d'investir pour de nouveaux sports, etc. permettrait d'élargir les possibilités. L'occupation des terrains de tennis a doublé à la suite du lancement de la plateforme de réservation en ligne.

L'objectif est bien de diminuer la part d'intervention communale, sans dire non plus que ça ne coûtera plus rien – l'entretien et les frais d'énergie restent des postes importants. C'est en tout cas une priorité des prochains mois.

Lindsay Gorez (MR) demande de se souvenir de la période qui vient de s'écouler. Il y a eu une année presque complète sans directeur. Il y a eu un grand fouillis administratif à rattraper. Elle tient à remercier les employés, les membres du Bureau ainsi que les administrateurs. L'hémorragie est encore là, mais elle est maîtrisée. Les terrains synthétiques se remplissent également de plus en plus. Selon elle, on arrive à une situation qui évolue dans le bon sens. Toutefois, elle n'oublie pas que le COVID aura lui aussi un impact. Concernant l'augmentation de l'eau, elle s'explique par le fait qu'il y ait plus d'utilisateurs et donc plus de douches. Il y a aussi eu plus d'arrosage des terrains. La baisse de consommation de gaz trouve quant à elle son origine dans une chaudière qui était avant mal réglée et pas séquentée, ce qui a été corrigé avec une révision complète.

Pour les frais de téléphonie, une nouvelle ligne de téléphone a été ajoutée cette année. Ce poste reprend aussi les frais en informatique.

Ferdinand Jolly (I.C.) demande ce qu'il en est de la création d'un Comité des utilisateurs. Il serait bon d'associer les utilisateurs pour qu'ils puissent émettre leur avis sur les tarifs et une gestion plus performante. **Lindsay Gorez (MR)** rappelle qu'ils en ont parlé en CA quelques jours auparavant.



Point 2 - RCA - Sport'lttre

Un appel aux candidats doit être lancé pour chaque club, et le directeur a la liste pour mettre cela en place. Une réunion sera déjà convoquée pour la reprise sportive. Mais les urgences qui ont dû être gérées ont reculé sa mise en place.

Luc Schoukens (Pacte) s'ajoute à la préoccupation sur la récupération de la TVA. Depuis le début du projet de la RCA, cela reste difficile à applaudir selon lui. Elle a connu toutes les difficultés. Il note toutefois le travail de redressement. Il souhaite intensifier trois éléments : l'intensification de l'utilisation, la gestion de la cafétéria qui a un rôle dans la dynamique du lieu, une attention particulière au conseil des utilisateurs.

Ferdinand Jolly (I.C.) regrette également que les tarifs n'aient pas été revus de façon progressive pour pouvoir limiter cette dotation communale, afin qu'ils correspondent plus à la moyenne de prix de la région. **Lindsay Gorez (MR)** rappelle que la question des tarifs est passée au CA. Une augmentation forfaitaire de 10 % a été faite en 2019, mais les prix restent encore loin des prix prévus initialement. Elle ne sait pas pourquoi c'est aussi bas par rapport à ce qui avait été proposé au départ. Vu la crise sanitaire, il n'y aura a priori aucune volonté d'augmenter pour cette année 2020.

Pol Perniaux (Pacte) veut témoigner du fait qu'il trouve, en tant qu'administrateur, que le CA a un bon fonctionnement, sans faire référence à la couleur politique mais en pensant vraiment au projet avant tout. Il travaille pour faire avancer les dossiers. Il aimerait d'ailleurs que cette mentalité soit reprise également au Conseil communal. **Lindsay Gorez (MR)** le remercie pour ce témoignage, et regrette que certains membres du CA reviennent au Conseil Communal avec des questions déjà débattues. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** trouve que c'est de la transparence. Même s'il y a déjà eu débat en CA, la conseillère trouve normal qu'il y ait aussi la possibilité de formuler les remarques au Conseil Communal. Cependant, son groupe ne fait que répéter des remarques déjà faites et non pas d'ajouter des remarques.

Daniel Vankerkove (I.C.) trouve que le sport a

été peu évoqué pendant la crise sanitaire. Y a-t-il eu des actions envers les clubs ? **Vincent Piette (Dir. de la RCA Sport'lttre)** rappelle que les sports intérieurs sont restés longtemps interdits. Dès qu'il y avait des possibilités de relancer quelque chose, ça a été proposé aux clubs. Les clubs d'intérieur ont pu s'adapter en extérieur, comme le cours de karaté qui s'est donné sur les terrains de pétanque. Le football a repris aux terrains de Virginal. Il estime que tout ce qui pouvait être mis en place l'a été, en limitant les risques. C'était une période extraordinaire à laquelle le centre sportif ne s'attendait pas.

Marcel Capko-Tozo rappelle que même s'il y a une hausse de la dotation communale, il y a aussi une augmentation du canon emphytéotique, en faveur de la commune. Concernant l'impact de la crise sanitaire, un point sur la situation au premier semestre va être proposé, et sera une base pour pouvoir réagir correctement.

Christian Fayt (EPI) tient à remercier Lindsay Gorez et Pol Perniaux pour avoir mouillé leur chemise en 2019 et avoir tenu le bateau à flot, ainsi que le CA qui les a soutenus. Après une période difficile, une autre arrive toutefois. Le conseil passe en huis-clos pour évoquer la question de la TVA.

Vote : Oui (12 – EPI, MR, Luc Schoukens & Pol Perniaux (Pacte), Daniel Vankerkove (I.C.) – Abstention (5 – Claude Debrulle (Pacte), Ferdinand Jolly, Hélène de Schoutheete, Pascale Carton et Chantal Vanvarebergh (I.C.))

Claude Debrulle (Pacte) félicite l'équipe et la direction pour le bon travail, et il a espoir que dans un an, ce bon travail soit confirmé.

3. MODIFICATION BUDGÉTAIRE 1/2020 DU CPAS

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce qu'il s'agit ici d'injecter les 57 845 EUR de boni 2019. Cet argent a déjà été en partie alloué, notamment pour le remplacement de la directrice générale, le remplacement de personnel absent dans le secteur de la petite enfance, des presta-

tions de service médical, l'analyse de risque pour les risques psychosociaux évalués pour chaque service. La modification budgétaire inclut également une baisse des recettes du fonds spécial d'aide sociale, et une baisse des recettes du poste « cuisine » (pas de repas chauds dans les écoles avec le COVID).

Il est probable que d'autres postes devront être revus à la suite de la crise sanitaire. Mais il est dur d'évaluer dès maintenant l'impact. Une nouvelle modification budgétaire pourra être proposée au Conseil en fonction de l'évolution des demandes d'aide sociale. Ne sachant pas à quel point le CPAS sera impacté, une provision de 25 000 EUR est faite dans le budget communal au cas où la dotation devrait être augmentée. Concernant l'extraordinaire, 194 000 EUR de crédits non-engagés sont réinscrits.

Ferdinand Jolly (I.C.) demande si la baisse de recettes des cuisines n'est pas balancée par une baisse de dépenses ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que c'est le cas mais pas totalement, puisque le personnel a continué à travailler en partie pour les repas à domicile.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

4. GOUVERNANCE – RAPPORT ANNUEL DE RÉMUNÉRATION 2019

Christian Fayt (EPI) déclare que les conseillers ont reçu tous les documents reprenant les informations.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

5. SPW – ALLÈGEMENT DE LA FISCALITÉ LOCALE – COMPENSATION FISCALE AUX INDÉPENDANTS, COMMERÇANTS ET PETITES ENTREPRISES LOCALES

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique qu'il s'agit de mesures fiscales pour venir en aide aux commerçants et à l'HORECA ittrois. Ainsi, les taxes pour les panneaux publicitaires ainsi que la redevance pour les terrasses et les loges foraines / mobiles ne seront pas appliquées pour l'exercice 2020.

Pol Perniaux (Pacte) se demande si la mesure concernant les panneaux publicitaires aura un réel impact sur les commerces ittrois. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** admet que cela concerne tous les panneaux présents sur la commune.

Christian Fayt (EPI) ajoute que ce n'est pas autorisé de faire de différence entre commerces bien présents sur le territoire ittrois et les autres.

Ferdinand Jolly (I.C.) déclare que son groupe va marquer un accord de principe, bien qu'ils estiment que ce sont des « mesurette », un manque de vision. Un audit de la situation des commerçants aurait été plus intéressant, selon lui, pour prendre des mesures adaptées. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il s'agit de mesures conseillées par la Région wallonne. Il n'y a pas beaucoup de taxes sur lesquelles il est possible d'agir à Ittre, si on compare à d'autres communes. Il rappelle toutefois que la Province va mettre en place une analyse plus fine de la situation pour pouvoir aider ceux qui en ont le plus besoin. **Claude Debrulle (Pacte)** demande si cela signifie qu'il y aura un état des lieux à terme. **Christian Fayt (EPI)** confirme. La Province va livrer les résultats

le 24 juin. C'est très compliqué parce que certains ont tout perdu et d'autres n'ont pas spécialement perdu à cause de la crise sanitaire. Tous les niveaux font leur maximum pour soutenir les commerçants.

Vote : Oui (16 – Unanimité) Pascal Henry (MR) ne peut pas voter suivant l'avis de la Directrice Générale.

6. PCS – COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT – DÉSIGNATIONS

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce qu'il s'agit de mettre en place la commission d'accompagnement du Plan de Cohésion Sociale. Il y a déjà une série de personnes qui ont été sélectionnées pour représenter le SPW, l'administration communale, le CPAS, les partenaires. Il faut désormais désigner les représentants politiques. Le groupe EPI propose Arthur Deghorain, le groupe MR, Lindsay Gorez, le groupe I.C., Pascale Carton et le groupe Pacte, Claude Debrulle.

Ferdinand Jolly (I.C.) note que l'article 1, point 2 parle de deux représentants de la commune et du CPAS. S'agit-il de fonctionnaires ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il s'agit du Bourgmestre et de la Directrice Générale pour la commune, et de la Présidente et du Directeur Général pour le CPAS.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

7. IPFWB – ORDRE DU JOUR DE L'AG DU 08 SEPTEMBRE

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente l'ordre du jour, en insistant notamment sur les comptes annuels, puisqu'ils reprennent les parts qui vont être ramenées vers la commune. Au niveau du bénéfice, ils ont 13 204 000 EUR contre 11 711 000 en 2018. Au niveau de la distribution des dividendes, ils en distribueront 12 000 000 EUR.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

8. INBW – ORDRE DU JOUR DE L'AG DU 03 SEPTEMBRE

Christian Fayt (EPI) pointe une modification de la composition du CA. Les CDh ont décidé de nommer Daniel Vankerkove. Il félicite le conseiller et se réjouit que trois ittrois soient présents dans le Conseil d'Administration.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

9. IMIO – ORDRE DU JOUR DE L'AG DU 03 SEPTEMBRE

Pascal Henry (MR) présente l'ordre du jour.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

10. IGRETEC – ORDRE DU JOUR DE L'AG DU 25 JUIN

Christian Fayt (EPI) rappelle qu'Ittre fait partie de cette intercommunale à cause de la force motrice des forges de Clabecq.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

11. SPGE – INBW – ÉGOUTTAGE DES RUES PETIT PARADIS ET PAISIBLE : APPROBATION DU DÉCOMPTE FINAL EN MATIÈRE D'ÉGOUTTAGE PRIORITAIRE ET SOUSCRIPTION DE PARTS BÉNÉFICIAIRES DANS LE CAPITAL DE L'INTERCOMMUNALE

Jacques Wautier (EPI) annonce que la commune a reçu un courrier d'InBW le 11 mai dernier avec le décompte des travaux d'égouttage. Le montant est de 409 000 EUR. La commune a signé pour payer 56 %, soit 11 460 EUR pendant vingt ans.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

12. MARCHÉ PUBLIC CONJOINT COMMUNE & CPAS – ACHAT DE PC PORTABLES, D'ÉCRANS ET MAINTENANCE INFORMATIQUE POUR L'ADMINISTRATION.

Pascal Henry (MR) présente le marché public qui va permettre de renouveler le parc informatique de la commune et du CPAS ainsi que prendre en charge la maintenance de celui-ci. Après plusieurs audits et analyses, le cahier des charges a été arrêté. Il s'agit d'un accord-cadre sur quatre ans permettant le remplacement des ordinateurs éventuellement défectueux à tout moment. Le CPAS s'inscrit pleinement dans ce marché dans le cadre des synergies avec la commune. Cela peut sembler être une dépense importante, mais elle est essentielle pour le fonctionnement de l'administration, selon l'échevin.

Pascale Carton (I.C.) demande si l'occasion a été saisie de faire l'état des lieux des ordinateurs existants, et de chercher à les réparer pour lutter contre l'obsolescence programmée. **Pascal Henry (MR)** estime cela difficile. Il n'y a pas eu de projection pour savoir que faire des anciens ordinateurs. Les programmes de l'administration nécessitent parfois de nouvelles technologies qui n'existent pas sur ces anciens modèles, ainsi qu'une puissance plus importante. Certains sont vieux de sept ans ou plus. Lorsqu'un agent se connecte, il faut parfois cinq à dix minutes pour qu'il puisse accéder à sa session. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que les ordinateurs communaux peuvent encore contenir des informations délicates, c'est compliqué. **Chantal Vanvarebergh (I.C.)** se demande si ces ordinateurs ne pourraient pas bénéficier aux écoles. **Pascal Henry (MR)** admet que ça n'a pas été discuté à ce stade et qu'il va voir ce qui est possible. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** explique qu'il y a deux cas de figure avec les anciens ordinateurs : soit ils ne fonctionnent déjà plus, soit ils fonctionnent encore, mais il faut alors vider leur contenu, ce qui a un coût également. Peu de ces machines sont encore exploitables. Le marché va permettre de remplacer celles qui ont besoin d'être remplacées. De plus, il est important que les ordinateurs soient de la même marque et aient un fonctionnement similaire pour avoir des synergies pour la maintenance également. Ce marché permet d'acquérir un nouveau parc informatique plus performant ainsi qu'un serveur. **Claude Debrulle (Pacte)** s'étonne quant à lui des critères de pondération : le prix vaut 55 points, l'environnemental en vaut 20 et les délais de livraison, 25. Cette pondération pour le prix lui semble très lourde dans un tel marché. De plus, il

rappelle que l'UVCW a proposé l'inscription de clauses-types pour favoriser le local. Au-delà de la livraison, de la maintenance, etc., la commune ne peut-elle pas se permettre de favoriser une expertise locale ? **Pascal Henry (MR)** répond à cette deuxième question en expliquant que le marché est ouvert à toute entreprise répondant, qu'elle soit locale ou non. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** précise qu'il s'agit d'une procédure négociée sans publicité. La commune choisit donc les firmes à qui elle enverra le cahier des charges. Concernant la pondération, il y a eu une discussion à ce sujet au sein de l'administration et du Collège. Toutefois, les clauses techniques reprises dans le cahier des charges garantissent la qualité du matériel. **Pascal Henry (MR)** ajoute que le but était de veiller à répondre aux demandes précises de l'administration. Il y a eu un travail important pour éviter des spécificités générales qui ne répondraient pas aux besoins des employés communaux.

Luc Schoukens (Pacte) note qu'il y a un critère de qualité environnementale. Mais y a-t-il un ensemble de critères environnementaux et sociaux repris dans le cahier des charges, au même titre que les clauses techniques. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** estime que c'est très compliqué puisque les critères à inscrire sont des critères qui ne doivent pas favoriser une marque. Il faut donner leur chance à tous. Il a fallu éluder ce qui aurait pu orienter. On ne peut pas exclure une marque avec les critères, toutefois, les critères garantissent la qualité.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

13. URBANISME – URB.2018/35 – CESSION VOIRIE – BAVAY – RUE GRANGE À LA DÎME

Pascal Henry (MR) présente le point : une cession de voirie pour deux parcelles de trottoir. Il s'agit d'une régularisation qui date d'octobre 2010.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

14. EXTRASCOLAIRE – ÉTÉ 2020 – MESURES PARTICULIÈRES COVID-19 – RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU SERVICE EXTRASCOLAIRE – MODIFICATION & ADAPTATION TARIFAIRE

Christian Fayt (EPI) annonce que, à la suite de la crise sanitaire, il a été décidé d'allonger les possibilités d'animations extrascolaires tout au long des deux mois de l'été. Il faut savoir qu'il y aura moins d'animations extérieurs possibles. Il est également prévu de baisser les tarifs journaliers : 8 EUR pour le premier enfant, 6 EUR pour le second et 4 EUR pour le troisième.

Daniel Vankerkove (I.C.) verrait d'un œil favorable le fait de ne rien réclamer aux familles qui dépendent du CPAS. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** assure que c'est fait d'une façon ou d'une autre.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) se demande si cela a été calculé en termes de coût-vérité, en tenant compte de la déduction fiscale et de l'intervention mutuelle possible pour les parents.

Christian Fayt (EPI) assure que c'est un geste envers les parents. Le prix a été calculé pour rentrer dans les frais. Certaines familles ont souffert de la crise mais ne le disent pas. Ils ne savent pas toujours payer les activités proposées par les associations. S'ils peuvent obtenir une intervention ailleurs en plus, tant mieux.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande s'il y a eu une évaluation des coûts. **Christian Fayt (EPI)** répond que ça dépendra du nombre d'inscrits. Actuellement, peu d'enfants s'inscrivent. Il faut laisser le temps aux gens de se décider.

Hélène de Schoutheete (I.C.) s'interroge sur l'encadrement prévu. **Christian Fayt (EPI)** rappelle que ces groupes seront limités à des bulles de 50 personnes, accueillants compris. Une bulle sera présente à la Maison Chabeau et une autre à la Salle Polyvalente. Des sous-bulles seront créées en fonction de l'âge. Il a été demandé aux accueillants de bien veiller à ce que ce ne soit pas juste une garderie.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

15. SPW – CRAC – FINANCEMENT ALTERNATIF DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE – PLAN CIGOGNE 3 VOLET 2 56M AVENANT N°36

Françoise Peeterbroeck (EPI) rappelle qu'il s'agit de la subvention pour la construction de la crèche de Virginal qui est de 465 525 EUR. C'est une façon un peu particulière, c'est une convention qu'il faut signer par rapport à cela et avoir cet argent à disposition pour pouvoir liquider les factures ou les rembourser si elles ont déjà été payées.

Vote : Oui (17 – Unanimité)

16. SPW – LIAISONS ÉCOLOGIQUES – ADOPTION PAR LE GOUVERNEMENT WALLON

Pascal Henry (MR) rappelle que début 2019, le Conseil a voté en faveur d'un schéma de développement du territoire wallon et d'une liaison écologique. Il avait émis un avis pour prolonger une des zones reprises. Il s'agit ici d'une prise d'acte pour faire savoir que la demande a été prise en compte.

Pol Perniaux (Pacte) demande ce que ça implique. **Pascal Henry (MR)** explique que l'ADESA avait, à l'époque, demandé un avis sur le sujet. Il avait été proposé de prolonger une liaison du camping d'Hennuyères jusqu'à la zone Natura 2000 du bois de la Houssière. L'avis de l'époque a été retenu. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que cela ajoute la hétraie à jacinthes, qui peut sembler commune pour nous, mais qui est exceptionnelle au niveau européen.

17. RÈGLEMENT COMMUNAL RELATIF À L'EXERCICE ET À L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS AMBULANTES SUR LES MARCHÉS PUBLICS ET LE DOMAINE PUBLIC

Jacques Wautier (EPI) annonce qu'il s'agit du règlement pour ouvrir le marché hebdomadaire de Virginal. Le projet se met lentement en route, avec l'aide d'un comité mis en place au sein de la CLDR. Force est de constater qu'avec la crise sanitaire, les gens veulent consommer plus local. Ce marché aura lieu sur le Plateau du Tram chaque jeudi. Le parking resterait parking et la rue accueillerait le marché, de 14h à 19h30. Le premier jeudi de chaque mois, un marché des artisans serait proposé en supplément à la Salle Polyvalente. La volonté est que ça attire réellement les gens. Pour le marché des artisans, il sera proposé à des associations de tenir le bar pour qu'elles s'impliquent dans le projet. Ce projet permettra aussi d'utiliser le Trans'lttre. Mais ce qui est présenté ici est une étape administrative.

Claude Debrulle (Pacte) s'étonne un peu du choix du jour. Il y a des marchés dans les villes environnantes ce jour-là. **Jacques Wautier (EPI)** rappelle que le marché d'lttre se tiendra en après-midi. Cela permet aux gens de venir avant d'aller chercher les enfants à l'école ou après le travail, mais ça permet aussi aux commerçants des marchés environnants de poursuivre leur journée à Virginal. Actuellement, il n'y a pas encore beaucoup de commerçants : tous n'ont pas le véhicule adéquat ou des installations qui répondent aux normes AFSCA.

Pol Perniaux (Pacte) se demande si la volonté



Point 17 - marché publics

de produits locaux, durables et équitables reste la priorité. Il s'interroge lui aussi la concurrence éventuelle. Quid, par exemple, du camion pizza qui s'installe depuis peu à Ittre ? Que pensent également les commerçants du village. **Jacques Wautier (EPI)** rassure sur le fait que les commerçants pensent que cela va permettre de dynamiser le coin. Ils ont été rencontrés. Concernant les aspects durables, équitables et locaux, tous ne répondent pas actuellement à ces critères mais il faut attirer les commerçants et pour cela, il est nécessaire de lancer le projet. Il rappelle le projet de marché des artisans consacré aux projets des gens du coin également.

Christian Fayt (EPI) aimerait que les conseillers se rendent compte que lancer un marché dans un petit village n'est pas évident. Mais le Collège essaye de faire les choses correctement. Les autorisations délivrées ces derniers mois pour des commerces ambulants dans la commune ont été délivrées parce que les porteurs des projets sont Ittrois, mais aussi parce qu'il y a une réelle demande des citoyens. Il remercie Jacques Wautier pour son travail, ainsi que la CLDR.

Vote : Oui (16 – EPI, MR, I.C. et Pol Perniaux & Claude Debrulle (Pacte)) – Abstention (1 – Luc Schoukens (Pacte))

Luc Schoukens (Pacte) réinsiste sur l'importance de produits naturels, bio et locaux dans toute la dynamique. C'était une demande du PCDR.

18. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce que l'ONE a validé la transformation de la MCAE en crèche. Elle accueille 24 enfants depuis le 1er avril et 28 enfants depuis juin.

Lindsay Gorez (MR) présente le projet mis en place par la Province en partenariat avec Near Shop. La commune peut adhérer à des prix concurrentiels à la plateforme Shop'in BW, et proposer une plateforme e-commerce 100 % ittroise. Shop'lttre sera donc mis en place, avec des fonctionnalités gratuites pour les commerces (présence dans l'annuaire) et des formules différentes payantes (création d'un site internet, commerce en ligne, etc.) La commune proposera un avantage pour les six premiers mois, et les formules iront de 1 EUR à 29 EUR par mois (60 EUR après les six premiers mois).

Christian Fayt (EPI) annonce quant à lui le rejet par le Conseil d'Etat des requêtes concernant le contentieux Zest Red et le contentieux Serco-trans. Il rappelle également que le PV de l'AG de la SWDE est disponible pour consultation. Enfin, il prévient que l'AG de l'ISBW aura lieu le jeudi 03 septembre.

19. POINT SUPPLÉMENTAIRE DE CLAUDE DEBRULLE (PACTE) : MOBILITÉ

Claude Debrulle (Pacte) voulait rappeler deux actualités qui justifient, selon lui, d'avoir un débat sur la mobilité à Ittre. La première est celle du Quartier des Confluents à Tubize, un projet qui accueillerait 670 nouveaux logements et un projet en prévoyant peut-être plus encore sur le site Duferco. La seconde le fait que la commune a insisté pour que cet accroissement s'accompagne du contournement

nord de la ville de Tubize.

Comment faire face alors à cet accroissement de circulation, pourtant déjà intense ?

Depuis des années, les comptages à Ittre parlent de 6000 à 8000 véhicules qui traversent l'entité aux heures de pointe, et on peut ajouter à cela des camions lourds qui éventrent les routes. Entre 2010 et 2012, deux plans de mobilité ont été proposés : un proposé par la Province, qui pointait l'ancien site Duferco comme un site exceptionnel pour y consacrer des services de distribution qui bénéficieraient de services existants : gare, canal et des quais de débarquement, etc. L'autre est le masterplan mobilité de Tubize, qui s'écartait très sensiblement de la proposition provinciale, dans la mesure où elle a opté pour la création de 80 habitations sur 60 hectares. Tout cela risque d'accroître la circulation à la frontière de la commune. Il est dès lors légitime de réfléchir à comment faire face à ce flux. Le conseiller se dit surpris de ne pas trouver de note à ce sujet dans le PST.

Qu'en pense le Collège ? Quelles mesures sont envisagées ? Dans quelles mesure un plan de mobilité pour l'Ouest du Brabant wallon permettrait d'éviter la « concurrence » entre les communes confrontées aux mêmes problèmes ? Que penser de cette gare non desservie à Clabecq ? La ligne, pourtant électrifiée, est encore utilisée pour le transport de marchandises et donc encore en état de fonctionnement, et offrirait des possibilités de parking et de mobilité douce.

La commune de Halle avait proposé un projet pour enterrer la portion d'A8 qui passe sur son territoire, où il y a trois feux rouges qui cassent cette route. N'y a-t-il pas moyen de relancer ce projet ?

Fabienne Mollaert (EPI) n'était pas encore là en 2010. Concernant la gare de Clabecq, il y a une discussion entre le Bourgmestre de Tubize et Infrabel pour créer une ligne qui rejoindrait Schuman, voire même à partir de Oisquerq. Cependant, Infrabel ne veut pas l'envisager tant que les nouveaux logements ne sont pas construits. Concernant l'A8 à Halle, il avait été évoqué en 2019 de la faire passer partiellement en tunnels. Mais l'échevine ne sait pas où ils en sont.

Christian Fayt (EPI) ajoute pour Clabecq qu'il y a une volonté au niveau de la Ville de Tubize, mais cela avance doucement. Concernant le contournement, Braine-le-Château a déjà réagi parce qu'ils risquent d'être plus impactés qu'lttre. Ce n'est pas pour cela qu'il faut faire la politique de l'autruche. Il n'y a pas de vision globale à l'heure actuelle. Enfin, il y a une volonté de réunion avec le Bourgmestre de Halle pour discuter de plusieurs points, le stade national mais aussi la mobilité. Le Collège reviendra vers le Conseil ensuite.

De manière globale, au niveau des quatre communes de l'Ouest, il va y avoir une demande pour faire une voie rapide entre Tubize et le ring d'lttre. Au niveau de la circulation d'lttre, différents problèmes et différentes demandes ont été envoyées au Ministre en novembre dernier. Une réponse a été reçue en février et une réunion a eu lieu le 22 juin concernant certains aménagements. Il espère que cela va permettre d'avancer sur certains dossiers.

Fabienne Mollaert (EPI) revient sur la réunion du 22 juin, qui a eu lieu grâce à une invitation de Luc Schoukens. Différentes choses ont pu être discutées : les effets de porte sur le Boulevard Piron, la traversée de la chicane à la Rue Charles Catala, une traversée en piste cyclable avant le pont, mais aussi comment freiner la saturation. L'attaché du Ministre a l'air de bien suivre le dossier, il faudra voir ensuite. En attendant, la commune fait son maximum pour gérer les routes dont elle est responsable. Cependant, la RN280 reste une zone importante de problèmes.

Christian Fayt (EPI) rappelle que le Collège a remis un avis défavorable pour le masterplan mobilité le 28 janvier 2019, au niveau mobilité. Ittre était bien conscient de ce que ça pouvait entraîner. Chaque commune voit ses propres intérêts. D'ici quelques années, ce sera plus compliqué encore. On remplace les industries par du logement et cela crée de nouveaux problèmes. La commune tire la sonnette d'alarme et aménage ce qu'elle peut.

Claude Debrulle (Pacte) se réjouit des réponses entendues. Pour Halle, c'est une première partie non-négligeable de solutions envisagées. Pour Clabecq, il attend de voir ce qu'Infrabel va faire. Tubize étant très chargé, cela permettrait de décentraliser la demande.

Pol Perniaux (Pacte) se demande dans quelle mesure des analyses de trafic réactualisées à la suite de la pandémie ne seraient pas intéressantes pour voir l'impact sur le trafic. **Christian Fayt (EPI)** explique que ça a été demandé lors d'une réunion le 04 juin dernier, pour le centre de Virginal, mais qu'il a été répondu qu'ils manquaient de temps pour faire cela. Il nous a été proposé un logiciel pour recenser les accidents qu'il y a eu sur les routes ittroises, mais cela semblait cher pour une information qu'il est possible d'avoir auprès de la police. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** rappelle que pour des précédents comptages, le matériel avait été prêté par la Province et les relevés étaient effectués par le conseiller mobilité. De plus, les radars préventifs disposent d'un système de comptage. **Fabienne Mollaert (EPI)** assure que le matériel de comptage a été redemandé à la Province. En attendant, les premiers effets de porte provisoires vont être installés, et réévalués avec les riverains. Tout va être fait pour diminuer la vitesse et contrer les applications mobiles qui cherchent les voies les plus rapides.

Luc Schoukens (Pacte) souhaite réinsister sur plusieurs points. Tout d'abord, il estime que, structurellement, la place de la voiture est trop importante. Il serait intéressant de détourner les utilisateurs vers d'autres moyens, d'autant plus que la pandémie a enclenché des modifications de comportement et de pratiques. Une plateforme mobilité Ouest Brabant wallon pourrait aider à soutenir la mobilité douce, les transports en commun, etc. Concernant le contournement, plutôt que de toujours montrer l'opposition au projet, il peut être intéressant que les quatre communes s'allient pour proposer une alternative, quitte à ce qu'lttre prenne en charge plus que sa part dans la clé de répartition.

Ferdinand Jolly (I.C.) pense qu'à court terme, Ittre va être relancée par les communes de Tubize et Braine-le-Château pour relancer le projet de route expresse. Comment le Collège va-t-il réagir ? **Christian Fayt (EPI)** rappelle qu'au ni-

veau de la DPR, il a été précisé que la volonté était de ne pas faire de nouvelle route jusque 2024. Il faudra suivre le dossier pour voir s'ils s'y tiennent. Le contournement Nord permettrait de dégager Braine-le-Château et Ittre. Mais quand on voit la lenteur du dossier pour le contournement Nord de Tubize, le Bourgmestre ne s'inquiète pas de trop du contournement Sud. **Luc Schoukens (Pacte)** trouve qu'espérer que ça n'arrive pas à cause de la lenteur du dossier est une réponse timide. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** appuie en disant que ce n'est pas une réponse. **Christian Fayt (EPI)** précise que la Région n'a plus d'argent, ils n'arrivent plus à faire de route. Il faut des plans CRAC. Pourquoi sont-ils en train de revendre tous les terrains de l'Etat où ils souhaitaient faire passer le contournement Sud ? Pour **Luc Schoukens (Pacte)**, l'objectif principal est de transformer la mobilité et c'est à ça qu'il faut travailler. **Christian Fayt (EPI)** estime aussi qu'il faut être plus actif pour essayer de faire passer les dossiers au niveau du dessus.

Luc Schoukens (Pacte) estime que chaque membre du conseil peut faire valoir des relais aux autorités supérieures.

Christian Fayt (EPI) évoque la volonté de la Région wallonne de faire des pistes cyclables le long de ses routes. Mais tout ce qui est fait, c'est de demander aux communes de le faire. La Région wallonne préfère donner des subsides plutôt que de réfléchir à quelque chose de cohérent. Les communes font donc ce qu'elles peuvent avec les subsides. **Claude Debrulle (Pacte)** donne raison au Bourgmestre dans cette mise en évidence du manque de cohérence de la Région.

20. POINT SUPPLÉMENTAIRE DE LUC SCHOUKENS (PACTE) : 5G À ITTRE

Luc Schoukens (Pacte) commence par distribuer à chaque conseiller un numéro du magazine Imagine qui reprend un dossier consacré à la 5G. C'est la thématique qui va être abordée ici. La 5G a provoqué pas mal de réactions et de réflexions. En tenant compte des préoccupations citoyennes et en étant attentif au plan énergie climat, la 5G a une influence sur la consommation d'énergie (plus élevée), et sur la santé. Le conseiller souhaite revenir sur quelques éléments. La 5G ne peut se mettre en place sans tenir compte du principe de précaution dans son déploiement, sur le plan de l'environnement, de la santé publique, du respect de la vie privée, de l'efficacité économique, de la sécurité des données, etc. Une pétition citoyenne circule pour qu'Ittre soit déclarée commune hors-5G. Elle met aussi en évidence les questions de consommation énergétique et d'émissions de CO2.

Le conseiller propose ici d'adopter une motion déjà adoptée notamment par Nivelles. Cette motion propose que la commune adhère au fait de n'accepter aucun déploiement avant qu'il y ait une enquête portant sur les différents domaines de précaution, que la commune refuse toute expérimentation de la 5G, qu'elle soit light ou non. En cas de non-respect, la motion prévoit que la commune envisage toute action utile.

Pascal Henry (MR) admet que ce qui a été présenté début avril avec une annonce de l'opérateur était assez maladroit. Certaines communes étaient concernées et ont réagi. Toutefois, Ittre n'est pas reprise dans les communes-pilotes. Comme dit dans la DPR, ce déploiement ne

pourra se faire que sur la base du rapport d'une commission d'experts désignée. Les différents cabinets ministériels suivent le dossier et le rapport est prévu pour la fin de l'année. Quand le conseiller dit qu'il est certain qu'il y a une influence sur la santé, le rapport n'est pas encore sorti et cette allégation n'est pas fondée. La DPR a été faite au sein du Gouvernement wallon. Dans la motion, il estime que le conseiller Pacte a oublié de reprendre certaines parties de la DPR, notamment celle où la Wallonie s'engage à assurer le développement de la 5G, d'en favoriser son développement ainsi que celui de la fibre optique afin d'assurer une connexion haut débit dans le respect des normes. La DPR veut de cette nouvelle technologie, selon lui.

Il est évident que la Wallonie ne va pas avancer sans le rapport. L'échevin admet qu'il faut avoir un principe de précaution concernant la santé et la sécurité, toutefois il estime qu'il ne faut pas faire naître la peur et la crainte. C'est une innovation, et la DPR fait preuve de suffisamment de prudence. La Région wallonne a clairement répondu à l'opérateur qu'il ne pouvait pas déployer cette technologie tant que le rapport n'était pas clôturé.

De ce fait, le Collège n'estime pas que la mention soit justifiée. Il se tiendra au courant du rapport et fait confiance à la Région wallonne.

Luc Schoukens (Pacte) s'étonne de la réponse. Selon ce qu'il entend, tout le monde semble d'accord. Pourquoi ne pas approuver la motion pour éviter qu'il y ait un détournement. **Pascal Henry (MR)** estime que la motion est le détournement et qu'elle reprend juste les phrases de la DPR qui font penser qu'il faut craindre quelque chose.

Luc Schoukens (Pacte) trouve qu'il n'est pas question de confiance ou de méfiance envers la Région wallonne, mais d'une prise de position claire. **Pascal Henry (MR)** lui répond qu'attendre le rapport est déjà une position. Quelle compétence a Ittre ? Faut-il en faire un village gaulois ?

Luc Schoukens (Pacte) se base sur les interrogations autour de la santé. **Pascal Henry (MR)** espère que les experts feront bien leur travail. Mais il pense qu'il ne faut pas faire peur aux citoyens à chaque nouvelle technologie. Les progrès importants doivent être contrôlés, certes, mais sans dire qu'ils vont faire mourir tout le monde. **Luc Schoukens (Pacte)** répète qu'il estime que c'est

faire preuve de précaution.

Pour le groupe I.C., la santé est essentielle et prioritaire, mais jusque maintenant, la science n'a jamais pu prouver l'existence de dangers liés à la 5G explique **Ferdinand Jolly (I.C.)**. Cette téléphonie de la cinquième génération apporte des progrès bénéfiques dans de très nombreux domaines : médecine, recherche, économie, etc. Attendre le rapport des experts semble la meilleure chose à faire, et la motion est peut-être prématurée.

Paul Pierson (I.C.) estime qu'on ne sait pas encore les impacts sur la santé, et on ne sait pas encore si les Ittrois sont pour ou contre. Il faut rester attentif aux nouvelles technologies. Le Conseil ne s'oppose pas, mais il est préférable d'attendre le rapport avant de prendre position, selon lui. Après ce rapport, il faudra voir s'il y a une opposition à la 5G ou non. Tout le monde est attentif à la santé des citoyens et à ce que l'environnement soit préservé, mais il faut aussi faire confiance aux experts et au développement de la commune. Pour lui, l'article 1 n'est pas dérangeant mais les suivants vont loin. Il faut être raisonnable et avoir la sagesse d'attendre même si on est inquiet sur le développement de ces technologies.

Pol Perniaux (Pacte) relève qu'il y a un accord entre tout le monde, et pourtant, un désaccord. La motion est un signe supplémentaire de la commune pour renforcer ce qui est proposé par la Région wallonne. Selon lui, la motion est un signal fort, non pas vis-à-vis de la 5G mais bien vis-à-vis de toute expérimentation potentielle, et c'est là la différence. **Ferdinand Jolly (I.C.)** constate qu'en Flandre, Groen a laissé avancer le processus pour déployer la 5G. Ils sont pourtant très rigoureux, mais ils ont pris une responsabilité.

Pour **Lindsay Gorez (MR)**, cette motion ne reprend que des bribes de la DPR, qui avantagent le discours.

Daniel Vankerkove (I.C.) pense que la Wallonie a tout intérêt à être une terre de progrès et qu'elle ne peut pas se couper des avancées technologiques. La Flandre a poussé rapidement à l'utilisation de la 5G. Les partis Ecolo sont divisés sur le sujet. S'il y a vraiment des problèmes de santé, ils seraient connus puisque l'installation a déjà été faite en Flandre. Mais rien n'a été porté à



Point 20 -La 5G à Ittre ?

la connaissance de la Wallonie. Durant toute sa carrière politique, il a vu défiler beaucoup de peurs face à des technologies qui se sont, par la suite, révélées indispensables. Selon lui, l'installation de la 5G va participer à notre futur, et il ne faut pas critiquer cela. Lttre ne doit pas rester en arrière. Il n'aime pas l'idée de faire peur aux gens en leur faisant croire qu'il y a des risques d'atteintes et de maladies avec la 5G, alors que rien n'a été prouvé.

Pol Perniaux (Pacte) estime que ce qui se passe en Flandre est en Flandre. Ici, il pense que les conseillers ne parlent pas de la même chose. Pacte ne souhaite pas dénoncer la 5G, mais bien le risque d'expérimentation tant qu'on ne sait pas s'il y a un risque pour la santé. **Pascal Henry (MR)** maintient qu'il n'est pas d'accord avec la motion. Il demande d'être sérieux un instant : quel opérateur choisirait lttre pour ses expérimentations ? Il est contre l'idée que l'on dise, au sein de ce Conseil, qu'lttre est opposé à la technologie. Etre pour la motion, c'est ne pas faire confiance. **Luc Schoukens (Pacte)** trouve que parfois, le progrès va à l'encontre de l'humain et qu'il ne faut pas le mettre à profit. Il demande qu'on opte pour la piste de la prudence dans son application.

Christian Fayt (EPI) remercie l'opérateur d'avoir commencé à implanter la 5G en pleine pandémie sans avertir personne. C'était scandaleux mais ça a permis aux citoyens, aux communes et à la Région wallonne de réagir. Et pour lui, la bonne réaction a eu lieu dans le cadre du DPR. Il a confiance en la procédure de la Région pour une vision objective. Une majorité de conseillers ici présents veulent le rapport. Ils ne sont pas pour ou contre, mais ont envie d'avoir tous les éléments, de prendre le temps de se renseigner.

VOTE : Non (11 – EPI, MR, Daniel Vankerkove et Ferdinand Jolly (I.C.)), Abstention (4 – Claude Debrulle (Pacte), Hélène de Schoutheete (I.C.))

Chantal Vanvarebergh (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Oui (2 – Luc Schoukens & Pol Perniaux (Pacte))

Claude Debrulle (Pacte) ne se positionne pas contre la résolution. Il estime que les arguments pour la contester ne sont pas assez convaincants, qu'ils sont émotionnels. Il note aussi que, pour une fois, la politique s'efforce de faire appel à une expertise, et choisit de faire confiance à cette expertise.

21. QUESTIONS ORALES

Plaine de jeux de Fauquez

Daniel Vankerkove (I.C.) a remarqué qu'une partie des treillis et des jeux ont été enlevés, et que de grandes herbes poussent. Est-ce que la population a été concertée et est-ce qu'ils savent ce qu'il se passe ? **Jacques Wautier (EPI)** annonce qu'il y avait un souci de sécurité avec les haies, le noyau central et les billes de chemin de fer étaient pourries. Toute la pelouse va également être refaite, et le treillis a été enlevé pour faciliter l'accès des ouvriers.

Parc Bauthier

Pascale Carton (I.C.) s'inquiète de l'état d'abandon du parc. Il y a des arbres tombés. **Jacques Wautier (EPI)** admet que la gestion du personnel pendant la crise a rendu compliqué de s'occuper de tout. Un contact a été pris avec l'IFAPME de Braine-le-Comte, qui a déjà aidé dans la gestion des zones vertes de la commune. Il est prévu de leur confier l'entretien l'an prochain si tout va bien.

Vitesse et bruit des motards

Chantal Vanvarebergh (I.C.) constate qu'avec le déconfinement et le retour du beau temps, il y a une présence accrue des motards sur nos routes. Ils ont le droit de pratiquer leur hobby.

Cependant, elle se demande ce que l'on peut envisager par rapport au bruit occasionné par ceux-ci le soir, parfois à des heures tardives ou durant le weekend sachant que tondeuse, tronçonneuse, motoculteur, etc. sont interdits. **Christian Fayt (EPI)** déclare avoir été interpellé à plusieurs reprises par des citoyens. Du point de vue de la législation, la hiérarchie prime, c'est donc au gouvernement fédéral de mettre des choses en place. Ils ont le droit de rouler sur les routes publiques. Le Bourgmestre est toutefois intervenu auprès de la police pour prévoir des contrôles. Lttre dispose de belles routes appréciées par les motards.

Recours rejetés

Hélène de Schoutheete (I.C.) cherche à savoir quelles sont les conséquences des recours rejetés. **Christian Fayt (EPI)** explique que ces dossiers ont été approuvés. Il faut désormais regarder ce qui va pouvoir arriver à ces niveaux-là. Il assure qu'il y a encore une carte en main à utiliser.

Effets de porte

Ferdinand Jolly (I.C.) aimerait savoir ce qu'il en est des effets de porte prévus sur la RN280 mais aussi sur les rues communales. **Fabienne Mollaert (EPI)** annonce que la prochaine va être installée de façon provisoire, pour réévaluer ensuite, à la rue de Clabecq en juillet. Après cela, il y aura le Croiseau, la rue Maurice Brancart, etc. Ils seront mis en place un par un, pour laisser le temps de discuter avec les riverains et de les réadapter. Visite surprise de l'inspection sociale **Claude Debrulle (Pacte)**, dans le prolongement de sa question orale à huis-clos du dernier Conseil, s'inquiète de la gestion des ressources humaines de l'administration communale. Il y a eu, depuis, une visite surprise de l'inspection sociale et la commune a été félicitée, ce qu'il ne conteste pas. Il est cependant curieux de consul-

ETS LAMBERT Y. & FILS S.P.R.L.



Rue Basse Hollande 33
1460 Ittre

0496/271 467 - 067/646 228
etslambertyetfils@hotmail.be

TOITURE & ZINGUERIE

Ets. BONTET PHILIPPE S.P.R.L.

0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE



CHASSIS - PORTES - VOILETS - VERANDAS

Agence Braine-le-Château



02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château

A votre service depuis 1980



Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparaphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com



ter le rapport, qui vérifiait également le bien-être au travail. Il a noté trois observations : le conseiller en prévention a un nombre d'heures de travail insuffisant, ses tâches ne sont pas conformes à sa qualification, et il n'y a eu qu'une seule réunion en 2019, alors qu'il en est prévu trois par trimestre. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** déclare que l'objet principal de la visite était les mesures COVID. Ils n'ont visité que le centre administratif. Il y a eu une remarque sur l'ascenseur, une remarque sur la charge de travail et une sur le fait qu'il n'y a eu qu'une réunion en 2019. Elle rappelle qu'auparavant, il y avait deux conseillers en prévention. Le nombre d'heures était décidé par la CPPT. A l'époque, elle avait validé la proposition de désigner deux conseillers, à raison de 12h chacun. Aujourd'hui, à la suite de ce rapport et à l'absence d'un des deux conseillers, cela a été rediscuté en CPPT. La proposition est que le conseiller restant suive la formation de niveau 2 et passe à mi-temps. Le Collège a avalisé cela la veille. Concernant le nombre de réunions, c'est lié au fait qu'il y a eu des soucis économiques avec les entreprises en 2019. Cela a causé une surcharge de travail. Elle découvrait alors ses fonctions et le Collège était seulement en train de s'installer également. Il y a eu plus de réunions mais qui n'ont pas été formalisées. Cette année, avec la crise sanitaire, ce ne

sera pas si simple non plus.

Papeteries

Luc Schoukens (Pacte) se demande vers quoi on va avec ce site. Il pensait qu'il y avait encore des négociations avec de potentiels repreneurs. Y a-t-il des pistes ? **Christian Fayt (EPI)** annonce que la piste italienne meurt à petit feu. Durant la semaine écoulée, des contacts ont été pris avec la SOGEPA pour organiser une réunion afin de ne pas laisser végéter ce dossier trop longtemps.

Eolien à Ittre

Pol Perniaux (Pacte) a lu un article le 19 juin dernier dans l'Avenir concernant l'éolien. Investir dans cette énergie serait rentable pour les finances communales et bon pour la planète. Quelle est la position du Collège ? **Pascal Henry (MR)** confirme que Vents d'Houyet a un projet qui concerne Ittre, qui sera présenté autour de la table du Conseil quand ce sera nécessaire. L'échevin ne va donc pas en parler plus à ce moment.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

**PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
15 SEPTEMBRE 2020**



COMMENCEZ LE GOLF

dans l'un des plus beaux Clubs de Belgique, au sud de Bruxelles !

FORMULE TOUT COMPRIS

- 4 mois | 6h de Cours avec un Pro | FR/NL/EN
- Accès aux Facilités & au Parcours 9 trous
- Matériel | Carte Fédérale | Examens
- € 460 | 2ème personne -50% !

INSCRIVEZ-VOUS!
info@tournette.com
067-894 266
www.tournette.com

GOLF CHÂTEAU DE LA TOURNETTE

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09

Partenaires : Allianz, BNP PARIBAS, Boleine, DGV, FIDEA, DELTA, Foyer, etc.

NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10
nathalie.duveillez@prowebox.com
www.nathalieduveillez.be

Couleurs Désir

Peinture & Décoration

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
Facade, corniche, chassi...

REVÊTEMENT DE SOL
Tapis, vinyle et parquet

TAPISSAGE
Papier et fibre de verre

PATINE À L'ANCIENNE

AMÉNAGEMENTS
Faux plafonds, cloisons, pose de Cipro...

Jean-Marc de Sutter
0477 77 49 92
jmdesutter@hotmail.com
www.couleursdesir.be

FUNÉRAILLES MICHAËL

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal
067 70 17 17
www.funeraillismichael.be

COMARTAGRIND

ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

FAITES LE BON CHOIX, CONSOMMEZ ITTROIS!

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS, DES ARTISANS, DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!

WWW.COMARTAGRIND.BE

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Tables d'hôtes les vendredis et samedis dès 19h
et Brunch musical les dimanches de 10 à 14h

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

Centre Funéraire

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

ANDRE
MOREAU

&

Mélanie Mertens

Mel' Ange
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

YAK
immo

Votre partenaire immobilier
de confiance

0473/990 530

+ de 30 ans d'expérience
à votre service

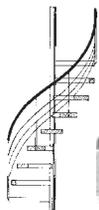
02 355 17 51

Evaluation gratuite
endéans les 48 heures

www.yakimmo.be

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques
Ferronneries contemporaines



MEMBRE DE
COMARTAGRIND

Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

SofaLight

by LW Eclairage SA



Des soldes à 100%

Tous nos articles de stock sont soldés de -10% à -50%



SOLDES



www.sofalight.be

Chaussée de Mons, 771 1480 Tubize

Sofalight c'est le meilleur de l'éclairage intérieur, extérieur, classique et contemporain, des dizaines de salons et canapés de toute taille, mesure dans des centaines de tissus, cuirs et coloris différents

Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 18h00 Sofalight livre et place à domicile